5 centimes

La Petite Gironde

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

EDITION DU MATIN

5 centimes

46e ANNEE – N° 15.946

LUNDI 28 FEVRIER 1916

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure
3e Édition : Charente-Inférieure
4e Édition : Charente
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers
10e Édition (Matin) : Gironde, arr. de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr. de Bergerac.
11e Édition (Matin) : Gironde, arr. Bordeaux (partie), La Réole, Bazas
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

	La ligne		La ligne
ANNONCES dernière page (dix col. en 6)	1f75	FAITS DIVERS (sept col. en 7)	7f
RÉCLAMES » » (sept col. en 7)	3 50	CHRONIQUE LOCALE (sept col. en 7)	11

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES À BORDEAUX : Bureaux du journal, 8, rue de Cheverus.
À PARIS : Agence Havas, passage du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 16, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 50	12 »	24 »
Etranger (Union Postale)	9 »	18 »	36 »
Abonnements d'un mois pour la France	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

Le Magnifique Effort de l'Angleterre

EST-IL APPRÉCIÉ A SA JUSTE VALEUR ?

Londres de Paix et Londres de Guerre. — Dix-huit mois après. Deux Tempéraments. — La Machine est en Route.

I

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Londres, février.

Après une traversée plus ou moins mouvementée sur le Channel, où les torpilleurs et les chalutiers montent depuis dix-huit mois, tous les jours et toutes les nuits, par le soleil et la neige, les brumes et les vents, leur patiente faction, nous voici dans Londres. Mais quel Londres ? Celui de la paix ou celui de la guerre ? L'un et l'autre.

Celui de la paix avec son animation des rues demeurée intense, tous ses magasins restés ouverts, le hourvari de ses voies centrales du Strand et de la Cité, le grouillement extraordinaire de ses métros, de ses tramways, de ses autos et surtout de

AU MONUMENT DE NELSON, A TRAFALGAR-SQUARE

On lit sur le monument : « Je compte avec confiance sur les efforts unis et loyaux de tous mes sujets : le roi. » — Aucun prix ne peut être trop élevé quand l'honneur et la liberté sont en jeu. »

Photo CHUSSEAU-FLAVIENS.

les autobus, les familiers « bus » bardés d'enseignes aveuglantes, bruyants, trépidants, et emplissant l'air de leur odeur d'essence brûlée. Donc, rien de changé.

Mais à ce Londres-là s'ajoute celui de la guerre. Le voici avec ses soldats en kaki, qui, sans cesse, dégorgent des gares ou s'engouffrent en masse dans le train, ou s'en vont au long des trottoirs, flegmatiques, la badine à la main; le voici avec la multitude inconcevable de ses affiches illustrées ou non, appelant les volontaires aux armes. Il y en a de toutes tailles, de tous textes, de toutes couleurs, en tous endroits : sous les pattes des lions de bronze qui montent une garde hautaine autour du monument de Nelson, où s'inscrit la parole mémorable du héros de Trafalgar : « L'Angleterre compte que chacun saura faire son devoir, » comme sur les portes et sur les murailles, sur les bateaux comme dans les trains.

Obsédantes, elles s'imposent, coûte que coûte, à l'attention, tantôt réalistes ou lyriques, tantôt persuasives ou impératives, traduisant par leur variété un effort d'imagination surprenant :

« Suivez-moi ! Votre roi a besoin de vous ! » ordonne celle-ci.

« Offrez vos services maintenant, commande celle-là, nos braves soldats au front ont besoin de votre aide. »

Cette autre suggère : « Si vous ne pouvez pas vous engager, tâchez de trouver une recrue. »

Plus loin, dressée vengeresse, devant un horizon embrasé où sombre le « Lusitania », la Grande-Bretagne tend l'arme sacrée : « Relevez le glaive de la justice ! »

Ailleurs, c'est :

« Souvenez-vous de Scarborough ! »

Voici un portrait de feu lord Roberts, et, sous les traits du vieil homme de guerre, ces mots :

« Il a fait son devoir : faites le vôtre. »

Et celle-ci : un soldat montre un « home » attirant, blotti dans la verdure et les fleurs, et il questionne :

« Est-ce que ceci ne vaut pas la peine que vous vous battiez pour lui ? Engagez-vous ! »

Cette autre encore : clairon à la bouche, un soldat, et cette légende :

« Un autre appel, plus d'hommes et encore plus, jusqu'à ce que l'ennemi soit écrasé. Lord Kitchener. »

Et il y en a ainsi à profusion, sans compter les affiches blanches géantes sur lesquelles une flèche rouge de plusieurs mètres vous indique le chemin du bureau de recrutement.

Le Londres de guerre, vous le découvrirez encore dans tous ces gentlemen que vous croisez dans la rue, à l'hôtel, et qui portent le brassard kaki timbré de la couronne royale rouge; des engagés volontaires attendent leur ordre d'appel. Le Londres de guerre, le plus frappant enfin, le voici : La nuit est venue, les magasins ont jeté un voile sur les lumières éclatantes de leurs étalages; les réverbères et les lampadaires, allumés en nombre réduit, ne laissent passer que de faibles lueurs par leurs verres presque entièrement revêtus de peinture opaque ou teintés de bleu. Les voyageurs des trams, d'autos, des « bus » sont dans l'obscurité, aucun éclairage n'étant permis, sauf celui d'une petite lanterne à l'avant et à l'arrière, ce qui n'empêche pas, du reste, les conducteurs de mener à toute allure. Toutes les fenêtres des maisons sont devenues aveugles dès le coucher du soleil. Tout habitant qui laisserait voir une lumière s'exposerait à des pénalités sévères qui lui rappellent le « Defence of realm act ». Que diraient les Parisiens, qui se plaignent, s'ils étaient mis au régime des Londoniens ?

DANS UN BUREAU DE RECRUTEMENT

Voici quelques spécimens des affiches qui couvrent les murs en Grande-Bretagne. On lit sur ces affiches : « Souvenez-vous de Scarborough ! Enrôlez-vous !... Si cette casquette vous va, rejoignez l'armée aujourd'hui... Pourquoi n'êtes-vous pas encore en khaki ? » etc. Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

Piccadilly, Circus ou Trafalgar-Square offrent, à la sortie des théâtres, une fonde fantasmagorique de petites lueurs rouges, vertes, bleues et blanches qui, dans un vacarme de sons de trompes, de cris et de sifflets surgissent, glissent et s'évanouissent.

Et au-dessus des têtes les ténèbres sont rayées brutalement à grandes saccades par les jets éblouissants des projecteurs qui fouillent le ciel pour y découvrir le zeppelin rôdant en quête de nouveaux crimes.

∴

Les Allemands finiront par comprendre un jour, s'ils ne commencent déjà, combien ces crimes-là auront contribué à renforcer la détermination et à développer l'effort de l'Angleterre :

« Cet effort, me disait un membre du gouvernement, il n'est peut-être pas toujours évalué à sa juste mesure. On oublie parfois, semble-t-il, un peu trop facilement dans quelles conditions l'Angleterre est entrée dans la lutte et qu'avec sa flotte formidable, il est vrai, elle ne pouvait apporter à jeu qu'une armée continentale de 110.000 hommes. C'était, comme l'avait dédaigneusement appelée le kaiser, la méprisable petite armée du général French, qui cependant fit quelque bonne besogne.

» Mais depuis ? Tandis que notre flotte gagnait la victoire sans bataille, puisque la flotte allemande se dérobe au combat, et permettait aux alliés de transporter leurs armées et de s'approvisionner outre-mer, nous nous sommes attelés à une autre tâche. Nous avons levé et nous levons toujours des armées et des armées. Nous les avons équipées, nous leur avons fabriqué des canons et des munitions, et nous en fabriquons aussi pour nos alliés, sans trêve de jour ni de nuit. En argent, seulement, nous dépensons près de 125 millions de francs par jour pour la guerre.

» Certainement, et nous ne faisons nulle difficulté pour le reconnaître, nous ne possédons pas dans notre tempérament cette faculté, comment dirai-je ? de spontanéité, de « alertness », que vous, Français, vous avez dans le vôtre, et qui en est une des caractéristiques. Nous sommes plus lents à nous ébranler; mais une fois que la machine est en mouvement, elle y est bien, vous pouvez le croire.

» Or, maintenant, la machine est en route *(sic)*.

» Il nous a fallu faire une œuvre d'enfantement qui, nous pouvons le dire avec fierté, est sans précédent dans l'histoire du monde; créer de toutes pièces des organismes que nous n'avions pas à prévoir pour faire face à des nécessités que nous n'avions pas à imaginer.

» Cela, le sait-on bien exactement ?

» L'effort immense, je dirai titanesque, que cela implique, s'en fait-on l'idée vraie en France ? »

Afin que le public français puisse mieux concevoir ce qu'est cet effort, dans quel sens et avec quelle intensité il s'exerce, le gouvernement britannique a convié des représentants des plus grands organes de la presse de province à venir sur place.

Nous visiterons le domaine de l'intendance et celui du service de santé, nous verrons le camp fameux d'Aldershot, où se préparent les armées nouvelles qui vont sur tous les fronts défendre avec une superbe bravoure la cause commune des alliés; nous irons dans les usines d'où sortent les obus et les canons, depuis les plus petits jusqu'aux plus monstrueux; nous aurons enfin le privilège de nous rendre à bord d'une partie de cette flotte, qui est toujours le joyau incomparable de la parure de guerre du Royaume-Uni.

Et, dans toute la mesure permise par des considérations d'ordre supérieur, afin de ne pas livrer publiquement des indications dont l'ennemi pourrait tirer profit, nous retracerons, en ne voulant nous placer que du point de vue documentaire, ce que nous aurons vu.

Louis DAUSSAT.

(A suivre.)

LE COUT DE LA VIE EN ANGLETERRE

Dans une étude sur le coût de la vie en Angleterre en 1915, le journal The Statist *enregistre une nouvelle avance des prix de 5 % dans le courant du mois de décembre et note que le chiffre-indice a atteint 118.4 contre 113.1 à la fin de novembre et 81.2 avant la guerre.*

Dans l'ensemble, les prix ont augmenté de 46 % depuis le début de la guerre. Cette augmentation est due, en grande partie, à l'élévation anormale des frets. N'était cette élévation du taux des frets, elle ne dépasserait sans doute pas 39 %. Elle porte principalement sur les produits alimentaires d'origine végétale, dont les prix ont monté de 4 % en décembre et de près de 7.7 % depuis le début de la guerre. Les produits alimentaires d'origine animale ont augmenté de plus de 6 % en décembre et de 31 % depuis le début de la guerre. Le sucre, le café et le thé ont été un peu plus chers en novembre et accusent actuellement une augmentation de près de 35 % depuis juin 1914. Les produits minéraux ont augmenté d'environ 4 % et accusent une augmentation totale de près de 41 %, tandis que les textiles bruts ont augmenté de près de 7 %, subissant une augmentation totale de près de 39 %. Les produits divers ont vu leur valeur augmenter de près de 4 % en décembre, et l'augmentation totale est de plus de 50 %.

Pour l'ensemble de 1915, le chiffre-indice est de 108, contre 86 en 1914, soit une augmentation de 25,6 %. Ce n'est pas encore tout à fait le chiffre de l'année 1873, qui est 111. En 1825, le chiffre-indice a atteint 117. Si les prix se maintiennent en 1916 au niveau de décembre, ils dépasseront considérablement ceux de 1873 et légèrement ceux de 1825.

Lire en 2e page :

LA BATAILLE POUR VERDUN

Pour la Bonne Règle

Nous ne les aurons pas, vous savez. Il ne s'agit pas des Allemands, mais des bureaux. La guerre finira par la victoire des alliés, la carte d'Europe sera remaniée, les peuples pourront respirer la douce lumière et développer les œuvres de paix sans la tyrannie des barbares; le droit, la liberté, la civilisation retrouveront leurs titres contestés. Mais les bureaux demeureront immuables dans leur routine sacro-sainte. Ils n'auront rien appris ni rien oublié.

Quand le général Galliéni a annoncé qu'il allait balayer la paperasserie, des gens naïfs ont crié bravo ! Les initiés ont souri. Rien qu'avec la série des instructions pour éviter la multiplication des papiers inutiles, des bureaux qui veulent — et veulent bien — démontrer leur utilité, peuvent compliquer à l'infini la paperasserie et l'élever jusqu'aux cieux !

De bons esprits assurent qu'on n'y a pas manqué dans les officines où l'on écrivasse. On a parlé d'une discussion épique entre un chef de bureau réformateur — le pauvre ! — et un fournisseur conscient à propos d'une note sur l'emploi de feuilles simples au lieu de feuilles doubles. « On m'a commandé des feuilles doubles, » s'est exclamé le fournisseur, vous devez les remplir ! De quoi ?... C'est votre affaire et non la mienne. Je fournis le papier, vous le salissez. Chacun sa mission en temps de guerre.

Mais il y a mieux : l'affaire des règles en cristal. Un chef de bureau perspicace et audacieux comme il y en a un ou deux dans l'administration que l'Europe a cessé de nous envier, hélas ! s'aperçut un jour que les règles en cristal utilisées par son personnel coûtaient neuf francs la pièce. Sans doute la règle de cristal est élégante, et entre les doigts d'un employé méthodique, lent et circonspect, elle prête à des effets délicats. La lumière y promène ses jeux prismatiques; des étincelles de clarté flambent et s'éteignent. Ces distractions d'optique font toujours passer un moment.

Mais elles ne sont pas obligatoires, et le chef de bureau s'avisa qu'on pourrait remplacer ces objets d'art par des règles en bois solides et d'un prix abordable. C'était là l'opinion d'un homme à courte vue, et on le lui fit bien voir. Le personnel fit valoir par la voie hiérarchique ses arguments contre la pratique surannée et dangereuse des règles de bois. Ils se refusèrent à les adopter, « ayant constaté par une longue expérience qu'il est impossible de tracer des traits absolument droits avec des règles en bois. »

Ce souci de la rectitude est aussi noble que stupéfiant. Ces employés ont voulu démontrer éloquemment leur souci de marcher droit. La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Seule la règle en cristal nous l'assure. Est-ce ce chemin-là qu'ils prennent pour expédier leur travail ? Mystère et discrétion.

P. B.

BIBLIOTHÈQUES DES ÉCOLES PUBLIQUES

L'arrêté du 1er juin 1862 instituant les « bibliothèques scolaires » présentait un caractère de vétusté qui n'a pas échappé à la vigilante administration de M. Painlevé. Les récentes dispositions qu'il a récemment arrêtées, pour le même objet, vont donc continuer une œuvre des plus utiles n'ayant fonctionné jusqu'à ce jour qu'imparfaitement, malgré le zèle ingénieux des maîtres les plus dévoués.

Aujourd'hui, la bibliothèque communale se trouve officiellement installée auprès de chaque école publique. Voici d'ailleurs les principaux détails des dernières prescriptions ministérielles :

Toute école publique doit posséder une bibliothèque; toutefois, deux ou plusieurs écoles, soit d'une même commune, soit de communes voisines, peuvent s'associer pour fonder une seule bibliothèque. Elle est ouverte aux *élèves et anciens élèves de ces écoles, à leurs parents et aux membres des Associations scolaires*, permettant de compléter leur éducation ou de satisfaire leur curiosité intellectuelle par des lectures instructives et agréables. Les livres seront mis sur place à la disposition des lecteurs, dans une salle munie d'un mobilier spécial ou ils seront prêtés gratuitement pour la lecture en famille.

Les ressources prévues pour assurer le fonctionnement continuel de l'œuvre comprennent : 1° les subventions de l'*Etat*, du *département* et des *communes*; 2° les dons et legs; 3° le produit des souscriptions et collectes; 4° le montant des sommes versées pour perte ou dégradation d'ouvrages prêtés; 5° le produit de la vente des vieux livres. Les subventions de l'Etat et du département seront réparties suivant un mode bien établi.

Le comité administratif de la bibliothèque comprendra trois membres de droit : le maire ou un adjoint, le délégué cantonal, l'instituteur. Trois autres membres seront choisis chaque année par les premiers, parmi les bienfaiteurs et les lecteurs les plus assidus.

Enfin, le choix des ouvrages à acquérir ou à supprimer est laissé aux soins du comité, d'accord avec les chefs universitaires du département, inspecteur d'Académie et inspecteurs primaires, conformément aux dispositions très précises du dernier arrêté.

Voilà bien constitué un nouvel organisme de la vie publique et intellectuelle pour chacun de nos moindres villages : il était nécessaire dans notre pays qui ne tardera pas à bénéficier de tous les avantages offerts par cette réorganisation de nos bibliothèques scolaires.

L. AMBAUD.

LE COMITÉ INTERPARLEMENTAIRE FRANCO-ANGLAIS A BORDEAUX

En haut : Après la visite du Port les Parlementaires ont débarqué devant Lormont

En bas : Les Parlementaires visitent le Port sur le vapeur des Ponts-et-Chaussées

Photo GOURDIN

L'Alliance Fraternelle

La manifestation de l'Alhambra, si chaleureuse et de si belle tenue, a dignement couronné ces journées mémorables où les parlementaires anglais sont venus affirmer l'union étroite et désormais indissoluble de l'Angleterre et de la France. Les échos en réjouiront les alliés. Ils retentiront aussi profondément chez les neutres hésitants et chez nos ennemis eux-mêmes.

Rappelez-vous la situation de nos amis d'outre-Manche, à la veille des hostilités ! Les divisions intérieures étaient encore plus graves que chez nous. Aux luttes traditionnelles des partis, âpres et violentes, s'ajoutaient les redoutables périls de la question irlandaise. L'Ulster menaçait de se soulever. On semblait à la veille de la guerre civile. Quelles circonstances favorables, calculait l'Allemagne ! L'Angleterre est trop préoccupée de ce qui se passe chez elle pour intervenir dans la guerre que je vais déchaîner. Habile calcul !

Mais voici la neutralité belge violée, et l'Angleterre, qu'on croyait absente, est présente et debout. La voici aux côtés de la France, et tout entière. Après dix-neuf mois de guerre vous avez vu le réconfortant spectacle de l'union chaque jour plus étroite de ses enfants, leur unanime volonté de lutter jusqu'à la victoire totale. Membres de la Chambre des lords et de la Chambre des communes, conservateurs, libéraux, travaillistes, Anglais, Ecossais, Gallois, Irlandais, ils constituent maintenant l'Angleterre une et indivisible. Tous les orateurs du meeting de l'Alhambra l'ont proclamé avec une saisissante éloquence. Quoi de plus émouvant que ce hardi et noble discours d'O'Connor rappelant que toujours dans les guerres qu'avait soutenues l'Angleterre elle avait rencontré l'hostilité de l'Irlande. Pour la première fois, dans la guerre actuelle, les Irlandais se battent aux côtés des Anglais. Les voilà devenus frères d'armes, car ils défendent ensemble la cause de l'indépendance des peuples et de la liberté des hommes.

Les Allemands n'avaient point prévu que leurs crimes abominables auraient cet heureux résultat. Or, les conséquences bienfaisantes se déroulent avec une inflexible logique. L'Angleterre qui n'était point préparée à la guerre, s'est jetée de plein cœur dans la lutte impitoyable. Avec sa traditionnelle ténacité elle travaille à porter au maximum sa puissance militaire. Guillaume II railait « la méprisable petite armée du maréchal French ». Par les seuls engagements volontaires, spontanément, librement, trois millions d'Anglais pris les armes. Et comme cet admirable effort leur paraissait encore insuffisant, les Anglais, rompant avec les traditions qui leur étaient les plus chères, n'ont pas reculé devant le service militaire obligatoire. Et maintenant l'armée anglaise sera de quatre millions de soldats, de cinq, de six s'il le faut. Engagée dans un duel à mort elle ira, pour vaincre, jusqu'aux suprêmes sacrifices !

Et quand nous parlons ainsi de l'Angleterre, nous entendons l'empire britannique tout entier. Car l'Allemagne, qui espérait voir les colonies anglaises se révolter contre la métropole, s'est, une fois de plus, lourdement trompée. Les dominions autonomes, le Canada et l'Australie, comme l'empire des Indes, comme le Transvaal, soumis d'hier, se sont empressés au secours de l'Angleterre, lui envoyant des soldats et de l'argent. Et ce n'est là qu'un commencement. Tous sont prêts à redoubler d'efforts. Le résultat seul importe : la victoire. On fera pour l'obtenir tout, tout ce qu'il faudra.

Nos amis du Parlement britannique nous en ont apporté la ferme assurance. Ils ont été entendus en France. On comprendra au dehors aussi la portée décisive de ces engagements solennels.

Puis, nous retiendrons l'ardente sincérité de leurs déclarations de loyale et d'indéfectible amitié. Oui, désormais c'est mieux que l'entente cordiale. C'est l'alliance fraternelle de deux grands peuples dans la paix comme pour la guerre. Après la victoire militaire nous resterons unis pour la lutte économique que nous devons soutenir contre les Austro-Allemands. Nous en comprenons la nécessité de cette union. Elle s'impose pour la défense de nos intérêts matériels. Mais elle répond désormais aux sentiments profonds de nos cœurs amis. Vive l'Angleterre ! et vive la France !

CHARLES CHAUMET.

PÈRE ET FILS

On sait qu'en Allemagne on tutoie Dieu, et qu'on emploie la troisième personne du singulier pour atteindre le summum du mépris, Kommt er ? *Vient-il ? ne se dit qu'à un inférieur toisé de haut...*

Le kronprinz, de passage à Strasbourg avec l'empereur, rentra un soir à une heure tardive au palais, où il logeait. L'appariteur de service, brave Alsacien, était presque endormi. Il lui dit familièrement :

— Il y a longtemps que votre papa est rentré et couché.

Le jeune prince, vivement, se redressa et dévisageant avec un profond dédain la figure pleine de bonhomie du brave serviteur, il dit d'un air dégoûté :

— Ist er besoffen ? Est-il ivre ?

— Cela, répondit l'Alsacien, je n'en sais rien.

LA CHASSE AU BEURRE

De la « Gazette de Cologne » :

« La maîtresse de maison envoie ses domestiques se mettre à l'affût du beurre, comme si tout le bonheur ici-bas dépendait d'une tartine !...

» Le mari, oubliant toute dignité, rentre à la maison avec un peu de beurre qu'il s'est procuré par ruse, fier comme s'il avait tué un perdreau. On cite des familles qui ont des systèmes d'achat et qui, en employant tout le temps de leurs domestiques, parviennent à accumuler des quantités respectables de beurre. Si on leur dit qu'ils font du tort à d'autres, ils répondent en haussant les épaules : « Que » voulez-vous ? Nous sommes habitués à » la cuisine au beurre ! »

LE SYSTÈME D...

— T'en as un chouette pantalon ?
— Système D... !

Dessin de POULBOT — Reproduction d'une couverture en couleurs de *LA BAIONNETTE*.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 28 février 1916

(65)

LE

Sergent Renaud

Par Pierre SALES

PREMIÈRE PARTIE

Vauchelles accompagna Brettecourt jusqu'à la route, où un domestique tenait en laisse le cheval du comte.

— Je vous recommande mon protégé, dit le général en sautant sur sa bête.

— Soyez tranquille. Demain vous serez exactement renseigné sur tout ce qui se sera passé.

Vers trois heures de l'après-midi, la plus charmante agitation régnait sur la pelouse qui s'étend devant la majestueuse habitation que le raffineur Boulard habitait autrefois et qu'il a donnée en dot à la baronne de Vauchelles. Toute une société jeune, gaie, brillante, vêtue de couleurs claires, se remuait follement, avec des cris, des rires, des applaudissements à chaque coup d'adresse, d'impitoyables moqueries à chaque balourdise.

Les mamans étaient rangées par groupes plus ou moins sympathiques, sur la terrasse, suivant avec anxiété les ébats de leurs enfants. Les papas se promenaient dans l'avenue qui borde la Seine, fumant et causant de leurs affaires. Les jeunes gens s'amusaient franchement; car on s'amuse beaucoup chez la baronne de Vauchelles. Elle-même stimulait les joueurs, s'occupait des jeunes filles délaissées et disait à tous d'une façon mystérieuse :

— Surtout, ne partez pas après le goûter; nous improviserons un cotillon.

Vauchelles, avec une activité surprenante, courait d'un bout de la pelouse à l'autre, faisant circuler les rafraîchissements, pour éviter aux joueurs la peine d'aller au buffet, vérifiant les objets de jeu, examinant la sangle du petit poney qui servait pour le colin-maillard. Car la personne qui devait attraper les autres étant montée sur un poney, — une innovation récemment importée d'Angleterre.

Et le colin-maillard, le lawn-tennis, le polo et même le modeste croquet étaient encore dans leur fureur que le jour baissait, un jour admirable, sans un nuage, sans un souffle de vent... On ne s'arrêta que pour voir le coucher du soleil; et, à la prière de la baronne, tout le monde se dirigea vers le fond du parc, d'où l'on voit le soleil s'enfoncer dans les bois qui couvrent les coteaux. Le paysage était admirable, mais gâté par toutes ces acclamations de commande que poussaient les invités pour plaire à la baronne :

— Oh ! c'est exquis !... c'est charmant... Quelle délicieuse teinte prend le ciel !... Vraiment, ma chère, c'est un rêve de passer l'été ici !...

Dans cette foule élégante d'indifférents, plus occupés de leurs jalousies, de leurs querelles, que des charmes de la nature, quelques jeunes gens seulement éprouvaient cette douce impression que donne la terre à ceux qui l'aiment. Et, parmi ces jeunes gens, celui qui la ressenti le plus vivement fut Jean Renaud. Il se trouvait auprès de madame et mademoiselle de Villepreux. Henriette était au bras de son frère.

Toute la journée, Jean s'était montré fort réservé; il avait peu joué, il s'était tenu à l'écart, observant ce monde qu'il ne connaissait pas, observant surtout Henriette, et très gêné chaque fois que M. de Villepreux quittait l'avenue des fumeurs pour venir jeter un coup d'œil à la pelouse et passer près de lui, comme pour le surveiller.

Il était saisi par le calme de ces grands bois étagés devant lui, déjà sombres à la base, tandis que les sommets des arbres étaient dorés par le soleil, par la douceur de la Seine qui semblait unie et brillait encore un peu sous les derniers rayons, par l'odeur fraîche qui venait des feuilles.

— Comme c'est beau ! murmura-t-il lentement.

Madame de Villepreux lui dit :

— Vous avez cependant dû voir de beaux couchers de soleil dans vos voyages ?

— Aucun, madame, ne m'a paru plus beau que celui-ci.

En prononçant ces mots, adressés à la marquise de Villepreux, il fixa ses yeux sur Henriette. Et il ajouta :

— Peut-on trouver réellement que quelque chose est beau quand on est loin de ceux qu'on aime ?

A ce moment, le marquis de Villepreux s'avançait vers madame de Villepreux, ayant une femme très élégante à son bras.

— Ma chère amie, dit-il, permettez-moi de vous présenter madame Dickson.

Les personnes qui se trouvaient auprès d'eux cessèrent de parler et même s'avancèrent un peu pour assister à cette présentation. La marquise s'inclina très légèrement et n'eut pas un sourire pour l'Américaine qui, cependant, lui adressait sa salutation la plus aimable et lui disait en termes chaleureux combien elle était heureuse de la connaître, et combien surtout elle serait heureuse de la recevoir, si elle voulait bien conduire sa fille aux petites fêtes qu'elle donnait dans son hôtel de l'avenue du Bois de Boulogne.

— Nous allons très peu dans le monde, répondit la marquise d'un ton glacial.

Mais l'Américaine ne sembla nullement choquée de l'accueil peu empressé que lui faisait madame de Villepreux, et elle appela :

— Edith !... Edith !... Venez ici.

Une grande jeune fille, d'une beauté souveraine, quitta un groupe de jeunes gens qui lui faisaient la cour, ou, pour employer l'expression anglaise qu'ont adoptée les élégants, qui *flirtaient* (expression qui n'est après tout que le vieux mot français : *fleureter*) avec elle et s'avança, l'air très ennuyée d'avoir été dérangée.

— Ma mère ?

— Madame, je vous présente ma fille qui sera ravie de connaître mademoiselle de Villepreux.

A ce nom de Villepreux, le visage de miss Edith perdit son expression hautaine; et ce fut avec une grâce parfaite que mademoiselle Dickson salua la marquise et sa fille. Honoré, prenant par la main son fils qui s'était un peu écarté, l'amena bien en face de miss Edith.

— Le comte de Villepreux, dit-il, qui n'a pas oublié au Tonkin son talent de valseur.

Edith reprit son expression impertinente et demanda :

— Bostonnez-vous, monsieur ?

Mademoiselle Dickson, en sa qualité de libre Américaine, professait le plus profond dédain pour la valse et n'admettait que le « boston ».

— Je valse médiocrement et je bostonne très mal, mademoiselle, répondit Frédéric.

— Nous jugerons cela tout à l'heure, dit Honoré un peu piqué. Je soupçonne madame de Vauchelles de nous réserver la surprise d'un bal.

Et, comme on annonçait que le goûter était servi, le marquis dit à son fils, d'un ton qui n'admettait pas de réplique :

— Mon cher, veuillez offrir votre bras à mademoiselle Dickson.

Et lui-même se dirigea vers la pelouse au bras de madame Dickson.

— La première entrevue a manqué de chaleur, dit celle-ci à voix basse.

— Laissez-moi faire, ma belle amie, répondit avec suffisance le marquis; je suis le maître chez moi, mais je procède toujours par la douceur.

Jean Renaud marchait auprès de madame de Villepreux; délivré du regard gênant d'Honoré, il se sentait plus audacieux.

Frédéric lui avait fourni les explications que, dans sa loyauté, il croyait lui devoir; et en exposant très vaguement à son ami la situation si spéciale de sa famille, le jeune comte de Villepreux n'avait donné un tort ni à son père, ni à sa mère, ni à sa grand'mère, il ne lui avait parlé d'ailleurs que « de divergences d'idées; de malentendus, que le temps ferait évidemment cesser ». C'était, il est vrai, le plus doux espoir de Frédéric. Existe-t-il, pour un enfant, quelque chose de plus affreux que la désunion de sa famille ?...

— Vous êtes victime de ces malentendus, de ces divergences d'idées, avait-il affirmé à Jean Renaud. La reconnaissance de ma mère et de ma grand'mère pour vous est infinie, et cela a suffi pour provoquer... l'hostilité de mon père; mais je suis chargé, par ma grand'mère, de vous prier de revenir chez elle. Elle veut s'excuser elle-même du trouble subit qui s'est emparé d'elle à votre vue et qu'elle n'a pas su maîtriser.... Elle veut vous voir et vous dire toute sa reconnaissance...

— Attendons ! avait répondu Jean.

Les Villepreux avaient pris soudain une importance énorme dans son esprit. Il brûlait de revoir les trois femmes, Henriette surtout; mais, profondément blessé par l'hostilité du marquis, il avait eu la force de passer les quinze jours qui suivirent sans se représenter à l'hôtel de la rue Saint-Dominique. Il est vrai que, peu de jours après, il avait reçu l'invitation de la baronne de Vauchelles, et qu'il était certain de revoir Henriette dans cette partie de campagne.

Quand on arriva, de nouveau, à la pelouse, il n'y eut qu'un cri d'enthousiasme. Pendant les jeux, le maître d'hôtel avait préparé, de l'autre côté de la villa, une foule de petites tables, et, tandis qu'on allait contempler le coucher du soleil, les tables avaient été portées toutes servies sur la pelouse. Le soi-disant goûter commença, véritable lunch auquel on fit le plus grand honneur. Et, comme il s'achevait, on ouvrit les fenêtres de la villa qui avaient été closes; et le grand salon, le boudoir, la salle à manger apparurent, brillamment illuminés. C'était la surprise. Au même instant, le bruit d'un orchestre éclatait; et toutes les jeunes filles se levaient en s'écriant :

— Quel bonheur ! on va danser !

(A suivre.)

LA BATAILLE AU NORD DE VERDUN

Elle se poursuit avec acharnement
Nos Troupes contre-attaquent avec plein Succès

Haut les Cœurs! et Confiance!

Paris, 27 février. — Haut les cœurs et confiance! Oui, confiance! Au seuil de cette huitième journée de lutte gigantesque, la bataille continue, acharnée et angoissante, — c'est l'une des plus grandes, et peut-être la plus grande de la guerre sur le front occidental, — mais l'on peut avoir pleine et entière confiance dans tous ceux qui y participent, depuis le commandant en chef jusqu'à nos admirables troupes qui font des prodiges d'héroïsme.

La journée d'hier a été particulièrement poignante dans les milieux parlementaires, où l'on savait qu'à notre droite l'ennemi, poussant ses vagues assaillantes au delà du bois de la Vauche, avait atteint la région de Douaumont, où se dresse, à 287 mètres de hauteur, le fort du même nom, le plus avancé de la défense extérieure, au nord de Verdun.

Autour de ce fort se livraient des luttes furieuses. Au prix d'immenses sacrifices, sous les yeux de Guillaume II, qui voulait par sa présence fanatiser ses troupes, des détachements du 24e brandebourgeois étaient parvenus jusqu'à cette position.

La nouvelle de la prise de Douaumont avait été annoncée à grand fracas en Allemagne. D'abord il fut question d'un fort qualifié de cuirassé, puis ce fort au delà de la défense principale de Verdun, se transforma en village; mais pour laisser à ce village les apparences d'une fortification, on parlait d'abris blindés. Le gouvernement allemand avait répandu cette nouvelle par tous les moyens en son pouvoir et dans toutes les langues par radiogrammes dans le monde entier. De même on annonçait que les troupes avaient pris d'assaut quelques villages sur le front de la Wœvre. (Or, nous le front de bataille, les Allemands voyaient leurs efforts arrêtés net. La lutte fut titanesque. Trois fois, ils furent chassés des positions qu'ils avaient prises. Nos troupes héroïques donnaient avec frénésie. Notre artillerie légère, notre artillerie lourde, creusaient dans leurs rangs compacts des sillons sanglants.

Enfin, lassées, épuisées, fauchées, leurs lignes s'amincissent peu à peu, leur élan est brisé. Les armées allemandes, à leur tour, se replaient, surprises par cette furieuse contre-offensive, et abandonnaient Champneuville, la côte du Poivre et la position de Douaumont.

Nous avions ressaisi l'avantage et, installés sur des positions formidables, nos héroïques soldats restaient maîtres du champ de bataille.

A l'heure même où ces épisodes tragiques étaient évoqués par M. Briand, la bataille continuait.

Mais l'impression était infiniment rassurante. Nos armées, dont une faible partie seulement des corps qui les composent a été engagée, occupent maintenant une position presque rectiligne, mais dominante. Leurs masses commandent les vallées, les couloirs profonds où gisent maintenant des milliers d'ennemis.

Le Terrain de la Lutte

La position de Douaumont, autour de laquelle paraît s'être livrée la rencontre la plus violente de cette formidable bataille, occupe le point culminant de la région de Verdun. Il faut remonter vers le nord de 15 kilomètres pour trouver une altitude plus grande. L'étroit plateau qui porte le village garde cette hauteur pendant près de 3 kilomètres jusqu'à Bezonvaux. Cette position dominante est couverte par un fort et à l'ouest, au long du chemin de Bras, par toute une chaîne de batteries se reliant à l'important ouvrage de la côte de Froide-Terre qui fait face à la côte du Poivre.

Cette ligne de défenses n'est qu'une avancée du grand camp retranché. D'autres forts et des batteries en grand nombre couvrent à 3 kilomètres au sud le passage du chemin de fer et de la route de Metz. C'est dire que Douaumont, malgré sa puissance et son importance, n'est pas complètement la clé de Verdun. Les groupes d'ouvrages de Souville, Vaux et Tavannes d'un côté, de Belleville de l'autre, offrent de puissants obstacles. Mais l'arête de Douaumont, son commandement sur toute la région lui donnent une grande valeur. On comprend que l'ennemi ait dirigé contre ces positions la formidable attaque dont parlent les communiqués.

Il semble que c'est le fort et non le village qui a été l'objet de la grande attaque. Cet ouvrage fut sans doute soumis depuis le début de la bataille au bombardement par les grosses pièces qui mirent à mal Liége, Namur et Anvers. La position, à la suite d'assauts répétés qui coûtèrent des pertes terribles à l'ennemi, a été un moment tenue par celui-ci, mais une contre-attaque l'a chassé. Nos soldats ont repris la crête et rejeté les assaillants dans leurs lignes de la veille.

Sans dire encore que cet échec des Allemands a une importance capitale, on peut l'envisager avec confiance comme un indice que cette attaque, d'une violence jusqu'ici inconnue, peut être brisée. En vain, le kaiser, qui se trouve au milieu de ses troupes, a-t-il ordonné des retours offensifs, Douaumont nous est resté.

La lutte ne paraît pas avoir été moins ardente du côté de la Meuse. Depuis Champneuville, au bord du fleuve, jusqu'à Douaumont, les assauts ont été répétés; la côte du Poivre, surtout, fut l'objet d'attaques extrêmement acharnées. Mais cette position demeure entre nos mains; fortement aménagée, elle a résisté à tous les assauts.

La côte du Poivre, qui s'étend depuis la grande jonction des routes à Vacherauville jusqu'à Louvemont, est séparée de Douaumont par des bois assez étendus, tapissant les flancs d'un profond ravin où passe le chemin de Bras à Douaumont. Il est probable que des actions sérieuses ont eu lieu dans cette zone, que la rangée des batteries portant le nom de la ferme de Thiaumont et l'ouvrage de la côte de Froide-Terre maîtrisèrent.

Notre Stratégie

La stratégie française a consisté à se replier méthodiquement sur de nouvelles positions au fur et à mesure que les anciennes devenaient intenables sous les feux meurtriers. Pour éviter des sacrifices inutiles en hommes, le haut commandement n'a engagé dans cette lutte gigantesque que les effectifs nécessaires et indispensables pour entraver la progression de l'ennemi.

Celui-ci, au contraire, n'a pas ménagé ses forces dans les assauts réitérés et l'offensive allemande comptera parmi les plus meurtrières de cette guerre. D'après les nouvelles officieuses de diverses sources dignes de foi, les Allemands ont subi dans leurs assauts furieux à rangs serrés de terribles pertes, qui semblent devoir ralentir leur élan. Les eaux limoneuses de la Meuse, grossie par les pluies et neiges récentes, sont par endroit toutes rouges de sang! Devant les moyens extraordinaires mis en œuvre par l'adversaire, tant par une artillerie formidable à grande puissance et à longue portée que par une guerre de mines remarquablement préparée et par l'ouragan de munitions de tous calibres déchaîné sur

LE GÉNÉRAL HUMBERT
Photo MEURISSE

nos lignes, l'état-major français s'est résolu à céder du terrain à l'ennemi, convaincu à juste raison que les pertes de terrain sont toujours réparables, tandis que les forces en hommes ne peuvent l'être.

Les armées qui opèrent au nord de Verdun sont en de bonnes mains. Le général qui les commande est de ceux qui se sont révélés au cours des batailles dernières. Nous avons là-bas des forces plus que suffisantes pour tenir le coup. Dans une bataille aussi importante, il y aura forcément des alternatives d'avance et de recul. On ne saurait les éviter. Il convient d'attendre avec confiance.

Le Capital humain

Paris, 27 février. — Les Allemands jettent dans la bataille, avec une prodigalité inconcevable, leurs meilleurs éléments de combat. Ils sont revenus au système d'attaques en masses profondes; aussi, les bataillons et les régiments fondent-ils sous le feu de l'artillerie française.

La tactique des Français d'épargner le « capital humain » dans la mesure du possible a été appliquée sans défaillance. Les résultats paraissent donner raison à cette tactique; ils ont, permis aux Français de résister à la formidable pression ennemie avec le minimum de pertes. Le généralissime considérait l'assaut désespéré de l'armée allemande avec la plus grande confiance.

Des Digues humaines détournent des Torrents

Paris, 27 février. — La bataille ayant atteint pour la première fois les défenses permanentes de la place, les réserves françaises furent appelées à la rescousse; elles avaient été jusqu'ici maintenues à l'arrière pour le cas où l'attaque sur Beaumont n'eût été qu'une feinte destinée à couvrir des attaques plus sérieuses sur l'autre rive de la Meuse ou en Wœvre.

A l'heure qu'il est, la situation s'éclaire. Les Français commencent à rendre les coups. Le pendule a changé de direction. L'arête du plateau des Hauts-de-Meuse, le long de laquelle les troupes ennemies ont cherché des succès, est semée de ravins qui, à cette saison de l'année, servent de lits à de petits torrents. Les tranchées et les batteries françaises étaient disposées de telle façon que toute attaque d'infanterie était prise en enfilade.

Les blessés qui viennent d'arriver à Paris disent que le carnage d'Allemands fut épouvantable. En beaucoup d'endroits, les cadavres ennemis formaient dans ces ravins des barrages qui contrariaient et détournaient le cours des torrents. A chaque instant l'une de ces digues cédait sous le poids des eaux, et ces dernières, teintées de sang, entraînaient des centaines de corps dans leur course.

L'attaque allemande contre la côte du Poivre et le bois de la Vauche n'a pas atteint son résultat, la côte est solidement entre nos mains, et la vallée que l'attaque doit emprunter est balayée à la fois par le feu du fort de Vacherauville et par les batteries françaises en action sur la rive gauche de la Meuse.

Le Changement de la Situation

Paris, 27 février. — La situation a changé, hier. Appuyées et ramassées sur la ligne principale des forts extérieurs de Verdun, nos troupes ont engagé une série de contre-attaques contre des forces ennemies qui quoique enivrées par leurs premiers succès, doivent être exténuées par l'effort considérable qui leur a été demandé.

Ce changement d'orientation de la bataille, ce rétablissement, se traduit très clairement dans le résultat de l'action engagée à notre droite.

Comme la veille, nous avons résisté, à notre gauche, dans la région de Champneuville et sur la côte du Poivre (au nord-est de Vacherauville) à toutes les tentatives nouvelles des Allemands.

A notre droite, la position de Douaumont, un moment abandonnée, a été reprise et nos troupes ont poussé en avant. Logiquement cette situation a dû nous permettre de pousser également au centre dans la direction de Beaumont.

Verdun sous un Déluge de Mitraille

Paris, 27 février.— Un tragique tableau que celui fait par un des évacués civils de Verdun :

« Il fallut bien se rendre compte, dit-il, que l'attaque était sérieuse. Pourtant, il y eut des accalmies qui durèrent deux ou trois heures. Ceux qui avaient femmes et enfants avaient déjà enfoui ce vivant trésor dans l'ombre des caves. Puis, quand ces abris devinrent eux-mêmes insuffisants, ce fut sous la masse épaisse de la citadelle que se réfugièrent peu à peu les sinistrés.

» N'imaginez point, cependant, que les rues soient restées désertes. L'administration militaire se multipliait pour que tous les réfugiés puissent trouver une nourriture chaude et substantielle, surtout les enfants et les femmes. Serrées les unes contre les autres, ces malheureuses, qui pleuraient déjà l'absence d'un père, d'un mari, d'un frère ou d'un fils parti au front, se faisaient part de leurs angoisses et de leurs regrets.

» Elles avaient tout laissé là-bas, dans la petite maison chancelante, et ce modeste baluchon sur lequel était assis le marmot, c'était tout ce qu'elles avaient pu emporter. Aussi, plus de castes, plus de hiérarchie, plus de distinction, d'âge même. Les femmes les plus fortunées portaient volontiers le modeste paquet d'une pauvresse, dont les bras étaient chargés déjà par les petits enfants.

» Enfin, dans la nuit de mercredi à jeudi, vers trois heures du matin, par petits groupes, nous nous éloignons de ce qui fut Verdun. »

Des Carnages d'Allemands

Paris, 27 février. — Un des acteurs de la bataille, après avoir décrit l'effroyable, l'« inimaginable » bombardement, ajoute :

« Peu à peu, le tir des pièces allemandes se ralentit : c'est le moment suprême. La fumée, la poussière blanche, faite de neige et de terre pulvérisée, se dissipe peu à peu. Devant les yeux apparaît alors un spectacle indescriptible.

» Il existait, à peu de distance, des tranchées de soutien; il n'en reste plus rien : elles ont été nivelées. Par-ci par-là, se montre un vestige de parapet; quant aux réseaux de fils de fer, il est impossible d'en retrouver trace. Tout est bouleversé, tout est comblé par la terre que les obus ont soulevée en éclatant.

» Le terrain a été tellement remué, qu'il semble aussi plat que si la canonnade n'avait pas existé. On croirait se trouver en présence de champs fraîchement labourés.

» Là-bas, dans le couloir, des masses sombres se meuvent sur le manteau blanc qui recouvre le sol. Ce sont les fantassins allemands qui avancent en rangs serrés et vont tenter de gagner les hauteurs par la trouée, tandis que d'autres régiments se lancent directement à l'assaut de crêtes.

» Les voilà maintenant dans le couloir. C'est le moment d'agir.

» Un coup de téléphone aux batteries, et la danse commence. La vision devient infernale.

» Là-bas, entre deux collines et sur les pentes, s'étalent des régiments, mais les trous faits par leur déploiement se comblent sans cesse par l'arrivée d'éléments nouveaux.

» Un sifflement se fait entendre au-dessus de nos têtes. C'est notre premier obus. Il tombe en plein au milieu des fantassins ennemis. Un nouveau coup de téléphone indique aux batteries que le coup est bon. Alors, c'est un déluge de marmites qui s'abat sur les rangs ennemis. La position des Allemands devient critique. A la jumelle, on aperçoit les hommes, affolés, couverts de terre et de sang, s'effondrer les uns sur les autres.

» La première vague est décimée; des tas de cadavres se voient de tous côtés. Mais, déjà, une nouvelle vague apparaît, qui tente de passer au milieu de la mitraille. Ne pouvant y réussir, elle recule un peu; mais notre tir est rectifié, et nos projectiles recommencent à creuser des vides effroyables dans les assaillants.

» La région est enveloppée de détonations affolantes, auxquelles se mêle le crépitement des mitrailleuses qui tapent sur la crête.

» Mais la ruée ennemie recommence, plus formidable, plus furieuse. Aussi nombreux que des rats, les Boches avancent malgré nos marmites. Chacun a le cœur qui bat; vont-ils passer?... Non! car à ce moment nos grosses pièces commencent à tirer de façon effroyable.

» Nos gros obus, hauts de un mètre, en éclatant projettent des flammes de tous côtés. Le couloir est devenu un véritable volcan; on ne sait plus ce qui saute, des hommes ou des pierres...

» Des monceaux de cadavres obstruent maintenant la trouée; ils constituent une barrière infranchissable aux Allemands qui reculent. »

Un autre témoin, un habitant de Malancourt, rapporte :

« Bien abrité, j'ai suivi l'arrivée des Boches sur mon village. Ils avançaient en bataillons serrés, sans un mot, chargeant et déchargeant leurs armes sans s'arrêter. Les 75 tombaient là-dedans, l'infanterie se taisait.

» Tout à coup le tac-tac-tac rapide de nombreuses mitrailleuses signale leur entrée en action, et en effet ce ne sont plus des membres qui sautent que l'on aperçoit, mais des groupes d'hommes debout, enchevêtrés, serrés les uns contre les autres.

» A la lisière de Montfaucon, l'un de ces groupes s'est écroulé d'un seul coup, sans doute à cause du sol trempé.

» Nos obus? Ah! quelle œuvre épouvantable ils accomplissent! Jamais je n'oublierai ces déchets lamentables tombés jusqu'à mes pieds; jamais je n'oublierai ce terrible tableau!..

» De Forges, j'ai suivi dans la nuit les phases de l'attaque boche vers Haumont et Sagogneux. Le champ de bataille, éclairé comme en plein jour par les fusées lumineuses, avait un aspect surprenant. Les masses noires des Boches s'avançaient, protégées par les tirs de leur artillerie, tandis que la nôtre se taisait.

» Je voyais par la pensée le recul ordonné des nôtres. Puis, enfin, nos canons se mirent de la partie, et l'ennemi s'arrêta. Il se trouve ainsi dans le fond de la cuvette, tout à fait bien placé pour se faire massacrer en gros. Quelle boucherie organise leur kronprinz! Rien que dans un secteur qu'on peut estimer à 500 mètres sur 50 de profondeur, des milliers de Boches sont demeurés. »

Ils avouent des Pertes considérables

Lausanne, 27 février. — Parlant des péripéties de la bataille de Verdun, la « Gazette de Francfort » écrit :

« Pendant ces derniers jours, nos troupes ont accompli des choses formidables, car elles ont entrepris l'opération la plus difficile de toute cette guerre qui dure depuis dix-huit mois.

» Nos régiments ont dû constamment traverser une mer de feu; aussi, nos pertes sont-elles considérables. »

De Nombreux Blessés arrivent à Metz

Amsterdam, 27 février. — Le grand nombre de trains chargés de blessés qui arrivent continuellement à Metz sont la preuve des pertes très sérieuses essuyées par les Allemands au cours des récents combats en Lorraine.

Trop pressés!

Genève, 27 février. — S'il était encore besoin de montrer que ce que l'Allemagne cherche surtout sur le champ de bataille de Verdun, c'est impressionner les neutres, le fait qui s'est produit hier à Genève suffirait à lever les derniers doutes. Le communiqué de l'état-major allemand, transmis par l'Agence Wolff, arrive toujours vers six heures du soir dans les grandes villes de Suisse, et est publié par les dernières éditions des journaux. Or, hier, fait extraordinaire et qui n'a comme précédent que la prise de Varsovie, un communiqué spécial hors série fut lancé par l'état-major allemand à onze heures du matin et transmis à tous les journaux suisses avant midi.

Le communiqué envoyé dans l'univers entier par radiotélégraphie annonçait en termes solennels la prise d'assaut du « fort cuirassé de Douaumont, pilier angulaire nord-est de la ligne principale des fortifications permanentes de la forteresse de Verdun » par le 24e régiment d'infanterie de Brandebourg. Le communiqué se terminait par ces mots : « Le fort se trouve solidement entre les mains des Allemands. »

A six heures du soir paraissait le communiqué ordinaire. Il était conçu en termes plus embarrassés que l'autre. Il se contentait de dire que : « Dans leur élan, les régiments brandebourgeois étaient parvenus jusqu'au fort de Douaumont, et pour finir, il avouait piteusement que la nouvelle donnée hier de la prise du village de Champneuville reposait sur une erreur. »

Il est à peine besoin de dire que partout, ce matin à Genève, on commente en termes ironiques l'impudente légèreté avec laquelle un grand état-major peut annoncer « urbi et orbi » qu'un fort se trouve solidement entre les mains des Allemands à l'heure même où ils s'en trouvent chassés, et peut commettre des erreurs dans les nouvelles des prises de villages.

Mais ce qu'il importe de retenir, c'est la hâte extrême que met le haut commandement à annoncer aux neutres les succès les plus éphémères de sa sanglante entreprise. Il lui importe peu de se déconsidérer pourvu qu'il frappe les imaginations.

L'Italie suit la Bataille avec Emotion

Rome, 27 février. — La bataille de Verdun est suivie en Italie avec une véritable émotion. Chacun sent que la partie qui se joue en ce moment devant la place forte française peut être grosse de conséquences, non seulement pour la France, mais pour tous les alliés. On attend donc les détails de l'action avec impatience et de nombreuses colonnes de journaux consacrées aux péripéties de la bataille démontrent clairement l'intérêt que l'on porte ici aux opérations actuelles.

Les Communiqués français contribuent à affermir la confiance très grande que l'on possédait au début de la bataille dans les mesures prises par l'état-major français. Les résultats obtenus jusqu'ici par les Allemands aux prix de pertes que l'on sait énormes, sont considérés comme hors de proportion avec les moyens employés et l'élément de surprise qui joue souvent un rôle décisif dans les batailles étant désormais éliminé, les critiques militaires envisagent la suite des opérations avec une confiance entière.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

EN ALLEMAGNE

La Fabrication intensive des Armes

Paris, 27 février. — En temps de paix, l'Allemagne pouvait produire 2,700 fusils de guerre par jour : 1,000 dans les usines de l'Etat, 1,700 dans les usines privées, dont 1,200 dans l'usine de la Deutsche Waffengesellschaft, à Martinikenfelde, et 500 à l'usine Mauser, à Oberndorf.

Depuis la mobilisation, cette production a été développée par des commandes de fusils de guerre à la maison Simson, de Zuhl, et par le transport en Allemagne d'une partie du matériel d'Herstal (Belgique). L'accroissement possible serait de 250 fusils par jour chez Simson, et de 600 à 650 avec le matériel d'Herstal.

Ces chiffres seraient établis sur un travail journalier de dix heures. Si l'on tient compte que les usines allemandes fournissent un travail continu de nuit et de jour, on pourrait compter sur une capacité de production journalière de 7,000 à 7,200 fusils.

L'augmentation récente du capital de la Société Mauser paraît indiquer un projet d'agrandissement des usines d'Oberndorf dont la réalisation entraînera un accroissement de la fabrication des fusils de guerre.

Gros Impôts de Guerre

Berne, 27 février. — Le projet de loi sur les bénéfices de guerre frappera l'augmentation de fortune des particuliers d'impôts de 5 à 20 % et les revenus du double.

Les bénéfices des Sociétés seront frappés d'impôts de 10 à 50 %.

Au Landtag prussien

Genève, 27 février. — Pendant la discussion du budget au Landtag prussien, le député socialiste Hoffmann a attaqué violemment le gouvernement en déclarant que les règlements de police étaient beaucoup trop nombreux, que la population était soumise à toutes sortes d'exactions, que le peuple sert simplement d'enclume et que le gouvernement met en œuvre l'appareil gouvernemental pour corrompre l'opinion.

M. Zedlitz, député conservateur, a répondu que les ouvriers avaient les mêmes droits que les représentants de toutes les autres classes. (Rires chez les socialistes.)

M. Liebknecht s'écrie : Vous mentez sciemment!

M. Zedlitz continue en ces termes :

Ce que les socialistes demandent, c'est une injustice. Il est de l'intérêt de la nation de ne pas donner aux ouvriers de l'Etat le droit de coalition et de grève. (Cris d'indignation chez les socialistes.)

M. Zedlitz ajoute :

Le gouvernement ne doit pas soumettre au Parlement un projet de réforme électorale avant de s'être entendu avec les partis. Il faut nous appliquer à trouver bientôt un terrain d'entente.

Les socialistes crient : Nous vous y forcerons!

La discussion est close au milieu d'une grande agitation.

En Egypte

L'Ennemi en Déroute

Londres, 27 février. — Le ministre de la guerre communique au sujet des opérations en Egypte

La colonne du général Lukin, composée de troupes du Sud-Afrique, de Yeamanry et d'artillerie territoriale, a attaqué hier matin les colonnes ennemies à quinze milles au sud-est de Barrami.

» L'ennemi, complètement mis en déroute, s'est enfui. La cavalerie poursuit les traînards.

» A quatre heures de l'après-midi, une reconnaissance aérienne a indiqué la présence de l'ennemi à 8 milles au sud-ouest d'Agajia. Il est toujours poursuivi. »

LA GUERRE AÉRIENNE

L'Albatros abattu à Epinal

Paris, 27 février. — Il y a quelques jours, comme on le sait, un avion allemand, type albatros, tomba à Epinal, et par suite de l'explosion de ses bombes fit plusieurs victimes.

Nous recevons aujourd'hui les détails suivants :

Lundi matin, nos concitoyens étaient très surpris d'entendre, vers dix heures trente, des coups de canon tirés sur un avion qui survolait notre ville à une assez grande hauteur. Cet avion, pris sous le feu d'une de nos sections d'artillerie antiaérienne, chavira presque immédiatement; mais malheureusement, avant d'être touchés, les aviateurs lancèrent une bombe qui vint tomber rue de la Faïencerie, dans l'axe de la chaussée, en face du café Bougé. En éclatant, celle-ci fit quelques victimes. Les dégâts matériels qu'elle a causés ne peuvent encore être évalués.

L'appareil alla ensuite s'abattre rue François-de-Neufchâteau, dans le jardin de la propriété Sergent. Bientôt une immense flamme jaillissait et tous les débris s'embrasaient.

De tous côtés, les curieux accouraient en masse et entraient dans le jardin, se dirigeant vers l'appareil en feu. Plusieurs imprudents étaient même déjà parvenus à recueillir quelques débris, lorsqu'une épouvantable détonation retentit. Les bombes restant dans l'appareil venaient d'exploser sous l'influence de la chaleur. Là encore on compte quelques victimes et plusieurs blessés. Les pompiers arrivèrent quelques instants après et procédèrent à l'extinction de l'appareil en flammes.

Inutile de dire que les deux aviateurs allemands qui le montaient étaient tués. Ils ont été retirés des décombres à moitié carbonisés.

Sur Mer

Le Paquebot anglais « Maloja » coulé par une Mine au Large de Douvres

Londres, 27 février. — Le paquebot anglais « Maloja », 12,000 tonnes, a coulé au large de Douvres. Il aurait touché une mine. Le « Maloja » allait à Bombay avec 58 passagers et des correspondances postales. Des canots de sauvetage sont arrivés sur les lieux du sinistre.

Londres, 27 février. — Trois cadavres provenant du paquebot « Maloja » ont été débarqués à Douvres. Des blessés se trouveraient également à bord d'un bateau-hôpital.

Le bateau-citerne anglais « Empress-of-Fort-William » qui s'était arrêté pour participer au sauvetage des passagers du « Maloja », a coulé en dix minutes, après avoir touché une mine. L'équipage a été débarqué.

Londres, 27 février. — On déclare que la plupart des passagers et l'équipage du paquebot « Maloja » sont sauvés.

Bien que le lieu du sinistre soit à deux milles de Douvres, l'explosion a été si violente qu'elle a secoué les maisons de la ville.

Le « Birgit » coulé

Londres, 27 février. — Une dépêche de Douvres au Lloyd annonce que le vapeur « Birgit », 1,120 tonnes, a coulé. Dix-sept hommes de l'équipage ont été sauvés.

Canonnade dans le Cattegat

Copenhague, 27 février. — Une forte canonnade est entendue dans le Nord, et on a aperçu dans le Cattegat une grande colonne de fumée provenant de navires de guerre.

Torpilleur allemand perdu

Copenhague, 27 février. — Le torpilleur allemand « W.-S.-44 » s'est perdu dans la mer du Nord le 15 février.

Ces lettres et numéros ne permettent pas de l'identifier.

LA GUERRE DE PIRATES

M. Wilson irrite les Boches

Amsterdam, 27 février. — La « Gazette de Cologne », sous le titre « Wilson se démasque », écrit :

« La lettre de M. Wilson à M. Stone dévoile une attitude qui, selon nous, ne laisse plus aucune place aux négociations et conduit à cette conclusion que nos ennemis n'ont plus qu'à placer un Américain protecteur à bord de leurs navires marchands pour jouir d'une sécurité parfaite contre nos sous-marins et que, par contre, ces navires marchands peuvent les attaquer sans courir aucun risque. C'est non l'Allemagne, mais les ennemis de l'Allemagne qui ont changé l'ancienne loi en armant leurs navires marchands, et M. Wilson devrait diriger ses accusations plutôt contre eux. »

Le même journal conclut ainsi :

« Après cette déclaration, dont nous ne nions pas l'importance, M. Wilson est ou bien un doctrinaire obstiné poursuivant un principe jusqu'à la folie, ou simplement un partisan de l'Angleterre qui va dans sa partialité lancer son pays dans la guerre. »

La Note allemande du 8 Février

Zurich, 27 février. — La *Gazette de Francfort* remarque que les Etats-Unis n'ont pas encore répondu officiellement à la note allemande du 8 février. Sans doute, M. Lansing a fait une déclaration à la presse, le 16 février, mais ceci ne constitue pas un réponse dans la forme habituelle diplomatique. La conciliation est hautement désirable, car l'Allemagne doit chercher à vaincre et à réserver pour l'avenir les controverses et les critiques.

Une Proposition de Protestation de la Suède rejetée

Washington, 27 février. — Les journaux américains publient le texte d'une communication qui a été faite par la Suède au cabinet de Washington en vue d'une protestation collective des neutres contre la restriction apportée à la liberté de leur commerce maritime. Cette proposition a été déclinée par les Etats-Unis comme contraire aux traditions de sa diplomatie qui n'a pas coutume d'intervenir collectivement avec d'autres Etats dans des questions de politique extérieure.

En Italie

LE CONSEIL DES MINISTRES

Rome, 27 février. — Hier, s'est réuni à Rome un important conseil des ministres pour discuter l'opportunité de donner au Parlement des informations sur les plus importants événements politiques et militaires qui se sont accomplis pendant l'intersession de la Chambre.

M. Salandra, d'accord avec ses collègues du cabinet, lirait, au Parlement, des documents qui ont un caractère d'information, mais qui ne sauraient faire objet d'une discussion ni d'un vote.

Maurice Barrès à d'Annunzio

Paris, 27 février. — En apprenant que Gabriele d'Annunzio a été blessé, M. Maurice Barrès lui a adressé le télégramme suivant :

« Vos amis français s'inquiètent. Dites-nous que vos deux yeux au service de votre génie continueront de puiser des images dans la beauté du monde. La barbarie serait trop heureuse de détruire un regard faiseur de chefs-d'œuvre.

» Je vous embrasse, mon cher et glorieux ami, soldat de Cadorna. Nous vivons ici dans l'angoisse de la bataille de Verdun, mais la ruée allemande ne parviendra pas à rompre le front de nos admirables soldats, et plus que jamais nous avons la certitude du complet triomphe final de la civilisation.

» Vive l'Italie!

» Fraternellement votre,

» Maurice BARRÈS. »

AUX BALKANS

La Mission de MM. Filipesco et Jonesco

Rome, 27 février. — Selon un télégramme de Bucarest, M. Filipesco est parti pour Pétrograd avec un mandat spécial pour le gouvernement russe de la part du roi et du gouvernement de Roumanie. Un mandat analogue serait donné à M. Jonesco.

Ces deux hommes politiques ont eu de longues entrevues avec le roi de Roumanie. Evidemment, les voyages en Russie des deux chefs du parti interventionniste roumain ont pour but de neutraliser l'impression produite en Roumanie par le voyage de M. Carp en Allemagne et en Autriche.

LES AUTRICHIENS VERS DURAZZO

Genève, 27 février. — Les Autrichiens annoncent qu'ils sont parvenus dans l'isthme est et nord de Durazzo.

Le Roi de Roumanie au Roi de Serbie

Bucarest, 7 février (retardée par la censure roumaine). — A l'occasion du Nouvel An orthodoxe, le roi Ferdinand a adressé au roi Pierre de Serbie le télégramme suivant, dont le texte vient seulement d'être rendu public :

A S. M. le roi Pierre de Serbie, Salonique.

Sur le seuil d'une nouvelle année, toutes mes pensées se portent vers Votre Majesté, accompagnées de mes vœux chaleureux et de mes sentiments de profonde sympathie.

FERDINAND, roi de Roumanie.

NOTES OFFICIELLES

Permission des Militaires en instance de Départ pour l'Orient

Le ministre de la guerre adresse aux généraux la circulaire suivante :

« La demande m'a été faite d'accorder chaque fois ou les nécessités militaires le permettront une permission avant leur départ de France aux militaires en instance de départ du front pour l'Orient, qui, bien que remplissant les conditions de présence aux armées nécessaires pour bénéficier de la permission réglementaire de six jours ne l'ont pas encore obtenue.

» Il n'a pas paru possible de faire bénéficier de cette permission les hommes faisant partie d'unités constituées dirigées du front sur l'Orient en raison des conditions spéciales de leur envoi en Orient.

» En ce qui concerne les « isolés » passant du front nord-est à l'armée d'Orient et qui n'ont pas encore obtenu la permission réglementaire de six jours accordée aux hommes du front, j'ai décidé que ces hommes devraient être admis au bénéfice de cette permission avant leur départ.

» Pour réaliser cette mesure d'une manière à la fois simple et rapide, il y aura lieu d'adopter les dispositions suivantes :

» A) Les militaires en cause seront envoyés directement en permission (sans armes ni équipement) au moment de leur départ des armées avec ordre de rejoindre à l'expiration de la dite permission le dépôt du corps dont ils relevaient aux armées du nord-est.

» B) Ce dernier dépôt assurera leur habillement, leur armement, leur équipement, et les dirigera sur Marseille (dépôt des isolés), où ils seront embarqués pour Salonique.

» Ces dispositions seront portées d'urgence à la connaissance des autorités militaires intéressées placées sous votre commandement. »

Embarras provisoire du Transit

Paris, 27 février. — Par suite des nécessités militaires actuelles et de la suspension de la navigation, des wagons ne pourront être mis pendant quelque temps à la disposition du commerce que dans une mesure très restreinte. Le public comprendra que les intérêts de la défense nationale doivent primer tous les intérêts particuliers, et il acceptera avec une patriotique abnégation le nouveau sacrifice qui lui est imposé.

LA BATAILLE DE VERDUN

Ce que disent les Journaux

Paris, 27 février. — Naturellement, tous les journaux commentent la bataille :

Du **Temps** :

La grande bataille qui se livre au nord de Verdun semble bien avoir atteint son point critique; l'ennemi a cessé d'avancer, et par leurs contre-attaques, nos soldats, sur quelques points, reprennent l'offensive. Tous les efforts des Allemands sur notre gauche pour s'emparer de la côte du Poivre ont échoué. Un de leurs régiments, qui avait pénétré dans ce que fut le fort de Douaumont, y est cerné, la position ayant été dépassée par nos fantassins. La journée d'hier a été celle du rétablissement français. L'ennemi a dû reculer. Des attaques menées avec de semblables masses de soldats qui, inévitablement subissent des pertes extrêmement élevées, surtout lorsqu'elles ne réussissent pas, ne peuvent être indéfiniment renouvelées, même avec des unités nouvelles.

Des troupes fraîches lancées dans un nouvel assaut auront à parcourir un terrain couvert des cadavres de celles qui ont combattu sans succès avant elles, et rien n'abat plus les courages.

Sans être d'un optimisme exagéré, nous pouvons dire que les événements prennent pour nos armes une tournure favorable. L'arrêt de l'ennemi s'est produit. Il reviendra certainement encore à la charge, mais il n'aura plus le même élan.

Les **Débats** :

Dans la bataille présente, les actions d'infanterie se sont entièrement limitées du 21 au 26 au secteur central, celui des Hauts-de-Meuse entre le fleuve et la falaise terminale. A vol d'oiseau, l'action s'est engagée sur un front d'une dizaine de kilomètres qui est allé constamment en se rétrécissant. Il s'agit moins d'une attaque frontale d'une rupture brutale sur un front défini. C'est la tactique qui leur a réussi le 30 avril 1915 à la bataille de Gorlice. Qu'ils aient voulu la recommencer, comment s'en étonner? Non seulement les deux batailles, mais les deux terrains sont comparables. Sept à huit corps sur un front d'une quinzaine de kilomètres, soit par corps un front de 1,500 à 2,000 mètres. C'est à peu près la densité de notre attaque de Champagne. Il y avait donc là une masse de choc de 250,000 hommes environ.

Quand on pense aux qualités qu'on exige d'une troupe de ce genre et quand on réfléchit que ces 200 bataillons sont le sixième environ de la totalité des troupes allemandes engagées sur le front français on trouve le chiffre énorme et on se demande s'il est possible de penser, après dix-neuf mois, à des opérations d'une envergure plus considérable.

Tous les écrivains militaires ont admis avant la guerre qu'après les premières batailles à front immense, on en viendrait à des actions comparables par leur étendue aux batailles d'autrefois.

La **Liberté** :

La contre-attaque qui nous a remis en possession de Douaumont mérite plus qu'une simple mention, parce qu'elle paraît avoir été montée et dirigée par un chef connaissant son métier et possédant un coup d'œil qui n'est point l'apanage de tout le monde. Je ne parle pas de la valeur des troupes parce qu'elle a fait ses preuves depuis toujours.

Rien n'est plus difficile que de contre-attaquer au bon moment. Trop tôt, c'est extrêmement périlleux; trop tard, c'est inutile. Il faut saisir l'instant fugitif où l'ennemi, hors d'haleine et désorganisé par l'effort violent qu'il vient de faire, est comme éperdu et désorienté. On n'a souvent que quelques minutes devant soi pour l'écraser avant l'arrivée de ses soutiens. Si on les manque on ne les retrouve pas, et c'est alors que s'étalent dans toute leur puissance d'efficacité, ces qualités du commandement qui sont le jugement, la volonté et le sang-froid.

Mais pour cela, il faut que le chef qui dirige soit lui-même tout près de la fournaise et mène ses troupes au geste pour ainsi dire. Son poste qui est à l'honneur est aussi au danger. Parce que toutes ces conditions ont été remplies, nous avons repris la position de Douaumont, et nous y restons, comme d'ailleurs sur les autres points de notre ligne de résistance. La leçon reçue par l'ennemi a dû lui servir.

Sans doute, il reviendra à la charge et peut-être prépare-t-il déjà de nouveaux assauts en resserrant son artillerie pour obtenir une plus grande concentration de feux. Ce qui s'est passé hier nous permet de prescrire ce qui arrivera demain, car la formidable lutte n'est point terminée.

Son but ne doit avoir pour les Allemands de telles conséquences qu'ils feront tout au monde pour se la rendre favorable.

De Polybe, dans le **Figaro** :

Le fait essentiel au matin de ce sixième jour de bataille, ce n'est point le repli de notre front, repli de l'arc à la corde, inévitable devant une aussi furieuse attaque et prévu, sinon voulu — pour être tout à fait exact — mais c'est que notre front ramené en arrière sur des positions de plus en plus fortes est demeuré intact et qu'il y poursuit la lutte avec une ténacité et une vaillance splendides contre le plus formidable assaut à coup d'hommes qu'une férocité de joueur ait jamais lancé à travers un feu d'enfer sur des remparts de terre et de poitrines.

Du lieutenant-colonel Rousset, dans le **Petit Parisien** :

En somme, la situation ne s'aggrave pas,

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

L'Evacuation de Durazzo

Rome, 27 février. — Commentant le Communiqué au sujet de l'évacuation de Durazzo, le « Giornale d'Italia » dit :

« Nos troupes laissent Durazzo, où elles étaient allées uniquement pour rendre un grand service à la cause des alliés : Durazzo représentait pour nous un point d'appui pour secourir les Serbes. Ce but ayant été atteint, il est naturel que tout le corps d'opération se concentre à Vallona, qui est pour nous, dans l'Adriatique, d'un intérêt de premier ordre, et que nous tiendrons à tout prix; l'évacuation de Durazzo étant donc prévue, ne peut pas surprendre le public italien et étranger. Ce qu'il importe, c'est de savoir que les Autrichiens n'ont pas pu atteindre la proie qu'ils poursuivaient dans l'armée serbe, et que les opérations d'embarquement s'accomplissent heureusement. Le fait d'avoir sauvé l'armée serbe et les troupes monténégrines et albanaises, et d'avoir transporté ailleurs les prisonniers autrichiens faits en Serbie, constitue une opération si importante qu'elle nous a mérité les félicitations du tsar et les éloges de M. Balfour et de la presse anglaise et française. »

La « Tribuna » déclare que l'évacuation de Durazzo n'est pas due à une nouvelle décision et n'a pas été imposée par la situation militaire, car le maintien de l'occupation de Durazzo n'avait été aucunement envisagé dans le programme albanais par le gouvernement italien : « Après l'évacuation de l'armée serbe, le but étant atteint, la mission des troupes envoyées à Durazzo était terminée. »

LA JETÉE DE VALLONA

Rome, 27 février. — Le quartier général de la mission britannique en Adriatique, siégeant à Rome, communique le texte des dépêches échangées à l'occasion de l'achèvement de la jetée de Vallona, bâtie par la mission britannique avec l'assistance des troupes italiennes.

Le général Bertotti, commandant de l'armée italienne à Vallona, a adressé au général commandant la mission britannique le télégramme suivant :

« Général Taylor, ambassade britannique,

» Rome, 20 février.

» A l'occasion de l'inauguration aujourd'hui de la jetée bâtie avec le matériel de la mission britannique en Adriatique, je vous envoie mes meilleurs remerciments pour cette œuvre, qui non seulement facilitera le ravitaillement et l'évacuation des troupes serbes, mais restera un monument permanent de notre coopération commune.

» Je vous suis également reconnaissant pour l'intention que vous me communiquez de prolonger la jetée avec tout votre matériel non encore utilisé. »

Le général Taylor a répondu par le télégramme suivant :

« Général Bertotti, commandant de l'armée italienne à Vallona, 21 février.

» Bien des remerciments pour votre dépêche, que j'apprécie beaucoup, et qui sera publiée dans l'ordre du jour. Pour ma part, je désire vous signifier mes remerciments chaleureux pour l'aide accordée par vous, votre état major et les troupes sous vos ordres dans notre tâche commune pour ravitailler et évacuer l'armée serbe, aide qui sera toujours rappelée avec reconnaissance par tous ceux qui y ont été associés avec notre allié italien. »

En Italie

LA RENTRÉE DE LA CHAMBRE

Rome, 27 février. — La surprise que M. Sonnino, selon certain journaux, réservait aux députés italiens pour la rentrée de la Chambre, n'aura pas lieu. L'ordre du jour de la Chambre, rédigé d'accord entre le gouvernement et le président de l'Assemblée, vient d'être distribué. Il ne porte aucune indication de communications ministérielles; cependant, quelques députés se proposeraient de provoquer de M. Sonnino quelques explications au sujet des accords intervenus entre lui et M. Briand.

Aux États-Unis

La Question des Navires marchands armés

Washington 27 février. — M. Lansing annonce qu'une puissance de l'Entente a répondu au sujet du désarmement de la marine marchande, mais il ne dit pas la nature de la réponse ni de quelle puissance il s'agit.

Selon les journaux, l'Italie a envoyé une réponse à M. Lansing, dans laquelle elle fait remarquer que les paquebots italiens, en quittant les ports américains, donnent l'assurance de n'employer leur armement que pour leur défense.

L'Allemagne et la Reprise de la Guerre sous-marine

Washington, 26 février. — On annonce que l'Allemagne reportera à une date ultérieure la reprise de la guerre sous-marine. Le sénateur Stone dit qu'il a appris indirectement que la nouvelle émanait d'une source allemande officielle.

En Russie

LA MISÈRE DANS LES PROVINCES OCCUPÉES

Pétrograd, 26 février. — Suivant des renseignements de bonne source, la situation de la population dans les gouvernements de Souvalki, de Kovno et Grodno est lamentable. Les gens meurent de faim. Les Allemands restent indifférents à cette situation et continuent même de réquisitionner tout ce qu'il est possible de prendre. La moitié des champs restent sans labour.

LE GÉNÉRAL KOUROPATKINE

Le général Kouropatkine s'est distingué pendant la guerre russo-turque de 1877. Il était alors capitaine à l'état-major de Skobelef, et ce grand homme de guerre faisait de lui les plus vifs éloges. Mais le nom du général Kouropatkine n'a été vraiment connu du public que lorsque l'empereur Nicolas II le nomma en 1904 commandant en chef de l'armée de Mandchourie.

Son rôle pendant cette rude campagne a été très discuté, et les critiques militaires allemands, en particulier, l'ont jugé très sévèrement. Ils lui ont surtout reproché de n'avoir jamais eu l'audace nécessaire pour profiter des situations favorables, et d'avoir été sans cesse dominé par la crainte de voir sa ligne de communication coupée.

Tombé en disgrâce, Kouropatkine a publié plusieurs Mémoires pour réfuter les critiques dont il avait été l'objet. Les adversaires eux-mêmes du général Kouropatkine reconnaissent ses qualités d'organisateur et d'excellent chef d'état-major, et ses amis assurent que c'est également un manieur d'hommes, et qu'il n'a pas dépendu de lui que la campagne contre les Japonais ne se terminât d'une autre façon. En tout cas, le général Kouropatkine a l'expérience de la guerre moderne de tranchées, qui fut inaugurée pendant cette campagne.

La Saisie des Bateaux allemands en Portugal

PROTESTATION DE L'ALLEMAGNE

Bâle, 27 février. — Les « Dernières Nouvelles de Munich » annoncent que le gouvernement vient d'adresser à Lisbonne une énergique protestation contre la saisie des bateaux allemands dans les ports portugais. Cette saisie a d'ailleurs causé en Allemagne une très vive irritation, et les journaux d'outre-Rhin fulminent contre un acte qu'ils considèrent comme une violation de la neutralité.

Le Mark baisse encore plus

New-York, 27 février. — La grande offensive allemande contre Verdun a eu une contre-partie des plus significatives dans la nouvelle baisse du change du mark. A New-York, le change français a atteint le plus haut cours depuis de nombreux jours. Les chèques français étant cotés à 5,87 et câblés à 5,86 ½ au dollar. Le change anglais et les obligations anglo-françaises sont restés fermes, tandis que le taux du change allemand a baissé de 13 cents pour 4 marks, ce qui signifie qu'il n'est plus que d'un cent au-dessus de son plus bas cours.

La Capture d'un Aviatik

Paris, 27 février. — Un biplan allemand est tombé intact dans nos lignes. C'est un aviatik modifié et perfectionné. Sa longueur totale est de 8 mètres, l'envergure est de 12 m. 60. Par l'aspect extérieur, il se distingue de suite des types précédents : les ailes au lieu d'être obliquées vers l'arrière, dans le plan horizontal, ont leurs longerons perpendiculaires au fuselage; les ailes supérieures dépassent de 1 m. 70 les ailes inférieures; elles affectent, dans le plan vertical, la forme d'un « V ». Les surfaces des ailes sont parallèles et distantes de 1 m. 95; leur largeur est de 1 m. 87. La liaison des ailes supérieures et inférieures est réalisée au moyen de huit montants en acier creux fuselé. Les ailes supérieures portent à leurs extrémités des volets articulés, d'un mètre et demi carré, donnant l'orientation vers le haut ou le bas, et permettant avec l'aide du gouvernail vertical un rangement rapide de direction. Fuselage et empennage présentent aussi des particularités.

L'atterrissage peut être brusque, sans danger pour l'appareil, grâce à un dispositif qui met la queue à l'abri d'un contact violent avec le sol.

Le moteur, du type fixe Mercédès, est de 170 chevaux, au lieu de 100 dans l'ancien modèle. Sa vitesse de rotation est de 1,450 tours; l'hélice est montée en prise directe sur l'arbre du moteur; son diamètre est de 2 m. 80, et son pas, de 1 m. 73.

L'avion pèse, à vide, 800 kilos; il est capable d'enlever une charge utile de 650 kilos, comprenant les poids du pilote et du passager, le combustible, l'armement et les munitions.

On ne trouve qu'un seul radiateur au lieu de deux. Il est placé sur la partie avant du fuselage; sa surface réfrigérante est de 6 mètres carrés.

Cet avion perfectionné est rapide; il peut être utilisé pour le combat aérien aussi bien que pour le bombardement. C'est essentiellement un appareil de combat, bien que, grâce à la T. S. F. installée à bord, il puisse servir aux reconnaissances. Sa provision d'essence est réglée pour environ trois heures de marche et un rayon d'action de 350 à 400 kilomètres. Sa vitesse ascensionnelle est de 1,300 à 1,500 mètres en un quart d'heure.

En résumé, le nouvel avion est un engin robuste, endurant, qui a été étudié avec soin.

Les Raids des Zeppelins sur l'Angleterre et le Gouvernement hollandais

Dans un article que publie le « Telegraaf » d'Amsterdam, M. J.-F. Niermeijer, professeur à l'Université d'Utrecht, adresse au gouvernement hollandais le reproche de complicité dans l'exécution des raids aériens allemands sur l'Angleterre.

M. Niermeijer écrit :

« D'abord nous mettons toujours obstacle à la défense anglaise contre les zeppelins en empêchant qu'elle soit avertie à temps. Le gouvernement hollandais applique plusieurs heures de retard à la transmission de nouvelles aux agences et journaux relatives aux mouvements de navires de guerre, zeppelins et avions appartenant aux pays belligérants et aperçus en dehors du territoire néerlandais. A plusieurs reprises il a été démontré que le gouvernement n'est nullement obligé d'appliquer ce retard dans la transmission des télégrammes.

» D'ailleurs, l'Allemagne continue toujours à violer la neutralité hollandaise au moyen de ses zeppelins, soit qu'ils reviennent d'Angleterre, soit qu'ils se rendent en Angleterre. Le gouvernement hollandais continue à protester auprès de l'Allemagne, mais les violations persistent.

» Aussi longtemps que la Hollande sera située entre l'Allemagne et l'Angleterre, les zeppelins continueront à violer la neutralité hollandaise. Et même s'ils partent de Belgique, ils survoleront encore chaque fois notre pays au retour. Notre gouvernement doit donc, s'il veut maintenir notre neutralité, faire un pas de plus et poser les exigences suivantes :

« Les raids de dirigeables allemands sur l'Angleterre doivent cesser, vu qu'il est prouvé qu'il est impossible de les exécuter sans qu'on puisse éviter, par ce fait, de violer la neutralité de la Hollande »

» Il est impossible de se soustraire à cette conclusion. Aussi longtemps que la Hollande n'exigera pas cela, elle restera complice des raids sur l'Angleterre et au même titre que si elle autorisait des troupes à franchir son territoire.

» Est-ce que dans ce cas on ne se défendrait pas, les armes à la main, contre ces troupes ? »

SUR MER

Submersibles invisibles

New-York, 27 février. — A Denver (Colorado), M. Patricio Kennaan a fait breveter dernièrement une invention qui rend un submersible invisible, même quand il navigue à fleur d'eau. L'invention serait des plus simples. Elle consiste à recouvrir une partie du corps du sous-marin d'une combinaison de miroirs placés sous un certain angle qui ne reflètent que la surface des vagues, et qui rendent le navire invisible, même à quelques mètres seulement.

L'inventeur, avant de prendre son brevet, a fait plusieurs expériences sur le lac Colorado, et a émerveillé tous ceux qui y ont assisté, au point de leur donner l'illusion que la surface des eaux restait complètement unie sans aucun corps flottant, alors qu'il y en avait un.

Une particularité de cette invention, c'est la façon de rendre le périscope invisible. L'inventeur l'enserre dans un tube de verre dont les parois intérieures sont recouvertes d'une couche de vif argent ou mercure.

Le Carnet de la Femme

J'ai encore reçu des lettres de lectrices, — toutes m'ont intéressée; je réponds aujourd'hui aux plus pressées. L'une roulé sur ce que l'on peut employer pour tenir les cheveux souples, les débarrasser des pellicules et leur conserver la teinte blonde. Ma correspondante souhaite aussi un produit rougissant les lèvres et résistant « même pendant les repas ».

Pour le lavage des cheveux blonds, essayez, Madame, de la *Camomille finlandaise;* vous conserverez à votre chevelure ses rayons d'or et une légèreté rare. Il y a contre les pellicules et la chute des cheveux une excellente lotion : la Pilocarpine et la lotion n° 202. — Pour les lèvres, un rouge inaltérable est le *Rouge fixateur;* il se vend avec pinceau et en étui rouge. Plus à la portée de toutes les bourses, sont les *crayons inaltérables*, les « gouttes de roses » liqueur de roses donnant le naturel parfait; il y a l'Incarnat de fraise, le raisin..., que sais-je ?

... La bouche, comme l'ont écrit bien des littérateurs et des poètes, fait à elle seule la grâce d'une femme... Je félicite donc « Madeleine » de son souci de cette partie de son visage, mais je lui recommande d'éviter une accentuation de rouge touchant au maquillage. Autant des lèvres roses et saines sont jolies, autant des lèvres reluisantes de crême prêtent au rire et aux réflexions malveillantes.

La deuxième lettre reçue témoigne la plus vive désolation de voir grossir un nez jusque-là impeccable. Cela nous change des inquiétudes de femmes envahies par des points noirs, des rougeurs insolentes, etc., mais le chagrin de ma belle inconnue est extrême.

Ne vous alarmez pas outre mesure; il y a des appareils scientifiquement établis pour amincir, modifier le nez et lui donner de la finesse par une sorte de modelage automatique; il y a aussi le massage qui rectifie le nez dans toutes ses formes et son esthétique. Enrayez le mal, soignez-vous et écrivez à MM. Lauga et Benais à ce sujet, et vous aussi « Madeleine ». — On vous répondra ou conseillera sûrement : 3, rue Huguerie; 30, allées de Tourny. Téléphone. 10-52.

ROLANDE.

BORDEAUX

Il y a un an

28 FÉVRIER 1915

L'ennemi a lancé deux cents obus sur Soissons. En Champagne, nous avons encore fait des progrès marqués sur tout le front de combat. Au nord de Perthes, nous avons conservé l'ouvrage conquis la veille et élargi nos positions en occupant de nouvelles tranchées. Nous avons gagné du terrain dans tous les bois entre Perthes et Beausséjour. Dans une seule tranchée, l'ennemi a laissé plus de deux cents morts; nous avons pris une mitrailleuse. En Argonne, à l'ouest de Boureuilles, nous avons enlevé environ trois cents mètres de tranchées. A Vauquois, une brillante attaque d'infanterie nous a permis d'atteindre le bord du plateau sur lequel s'élève le village. Dans les Vosges, nos attaques ont légèrement progressé au nord de Celles.

Les troupes russes se sont emparées de Prasnysch après une journée de lutte extrêmement vigoureuse. Elles ont fait un butin considérable. Sur tout le front, elles obligent l'ennemi à reculer.

RAVITAILLEMENT de la Population civile en Blé et Farine

Ainsi que nous l'avons dit, le Conseil général de la Gironde s'est réuni en session extraordinaire, afin de régler, conformément aux dispositions du décret du 7 janvier 1916, l'importante question du ravitaillement en blé et farine, de la population civile.

Pour compléter le compte rendu succinct que nous avons publié de cette séance de l'Assemblée départementale, nous croyons utile de reproduire ci-dessous les deux rapports présentés à cette session par MM. Olivier Bascou, préfet, et Bourbouley, président de la Commission départementale et du bureau permanent de ravitaillement. Ces très intéressants documents montrent l'œuvre réalisée depuis le début des hostilités et grâce à laquelle nos populations, bordelaise et girondine, n'ont pas un seul instant manqué de blé ou de farine. Ils affirment en même temps que, grâce aux nouvelles dispositions prises, l'avenir est complètement assuré.

RAPPORT DE M. LE PREFET

Dès les premiers jours de la mobilisation, une des plus graves préoccupations qui se sont imposées à l'esprit c'était la nécessité d'assurer le ravitaillement normal en blé et farine de la population civile et ce fut le premier travail qu'eut à examiner le Comité consultatif départemental.

Il fallait : 1 rendre disponible, le plus rapidement possible, la récolte de 1914; 2. répartir sur les communes les ressources ainsi obtenues.

Je fus de la sorte amené à constituer deux commissions permanentes. La première, dite commission des blés, avait pour objet essentiel d'acheter des blés pour la mouture et de les diriger sur les divers moulins encore libres dans le département et les départements voisins. Son rôle capital du début est depuis longtemps terminé, car il n'y a plus à l'heure actuelle à se préoccuper des relations entre les minotiers et les producteurs de blé de la région. Nous verrons tout à l'heure, en effet, que les seuls blés que les minotiers nous procurent proviennent des cessions consenties par le ministère du commerce.

La deuxième commission, dite des farines, avait pour mission spéciale de recevoir les farines ainsi obtenues et d'en acheter au commerce. Siégeant en permanence à la préfecture, elle recevait les commandes des communes et s'efforçait de leur donner satisfaction dans la mesure de ses disponibilités.

Une commission analogue fut nommée par la municipalité de Bordeaux, qui, dès le début, nous apporta son concours le plus actif. Cette action commune permit d'assurer le ravitaillement de l'ensemble du département dans des conditions telles que, malgré les difficultés accumulées la population ne connut jamais la crainte de manquer de pain, et que le prix de ce dernier se maintint à son cours habituel.

Un peu plus tard, en novembre 1914, les blés et les farines manifestèrent une tendance marquée à la hausse. Pour essayer de l'enrayer et pour régulariser les cours dans la mesure du possible, le crus utile de maintenir le fonctionnement de la commission de la préfecture. Son rôle quoique incomplet par suite de l'importance relativement peu considérable de ses opérations ne fut pas inutile, et les chiffres que tout à l'heure vous communiquera M. Bourbouley qui depuis le début nous aide dans notre tâche avec le plus absolu dévouement, en sont la meilleure preuve.

En avril 1915 l'épuisement des ressources provenant de la récolte de 1914 amena une nouvelle crise. Les blés devenant introuvables, les minotiers allaient se trouver à la veille d'arrêter leur travail. Sur ma demande, le ministère du commerce consentit des cessions de blé qui permirent encore une fois de parer à la crise qui s'annonçait.

A ce moment, l'organisation créée par nous fonctionnait de la manière suivante :

1. **Cessions de blé par le ministère du commerce aux minotiers de la région.** — Les farines provenant de ces blés étaient revendues par les minotiers aux commissions de la préfecture et de la mairie.

2. **Achat de farines diverses par la commission de la préfecture et répartition de ces farines par ses soins aux communes de la banlieue.** — Mais survint la loi du 16 octobre 1915 portant taxation des blés et par suite des farines. Il devint nécessaire de modifier nos dispositions en ce qui concernait la vente des farines provenant des blés cédés par le ministère du commerce. La vente ne pouvait plus, en effet, s'effectuer qu'au prix fixé par nous et le contrôle devenait indispensable. En outre, le décret du 16 octobre, rétablissant les droits de douane arrêtait en fait le commerce et l'importation des farines exotiques, qui constituaient pour notre département un très gros appoint, devenait impossible.

Il en résulta naturellement pour nous la nécessité absolue de pourvoir, pour la plus grande partie, au ravitaillement de la population civile, puisque les opérations commerciales devenaient extrêmement difficiles.

A partir de ce moment, je fus amené à modifiés.

A partir de ce moment, je fus amené à modifier l'organisation qui devint la suivante :

Un bureau permanent émanant du comité de ravitaillement, et composé de trois membres, a pour mission de pourvoir aux besoins de l'ensemble du département en blés et farines.

BLÉS. — Les demandes de cessions adressées par les minotiers sont transmises au ministère du commerce, à la condition que ces minotiers prennent l'engagement de livrer au département les farines provenant de ces blés, et à des conditions déterminées.

Les blés sont payés directement par les minotiers entre les mains du trésorier-payeur général, sur présentation de bulletins de versements établis par le ministère du commerce.

Les farines produites avec ces blés ne peuvent être livrées par les minotiers que sous le contrôle du bureau permanent du ravitaillement civil.

FARINES. — L'importance du travail des minotiers étant loin de suffire aux besoins de la population civile, des cessions de farine étaient également consenties par le ministère du commerce. Elles étaient réparties entre les commissions de la préfecture et de la mairie par le bureau permanent.

Le règlement de l'ensemble des cessions de farines était opéré par les soins de la mairie de Bordeaux.

Cette organisation que nous venons d'esquisser a donné pleine satisfaction jusqu'à ce jour. Mais elle n'est plus en harmonie avec le décret du 7 janvier 1916, qui établit pour les cessions et la revente des règles nouvelles, très précises.

C'est pour nous permettre de continuer à assurer le ravitaillement de la population civile et de nous mettre en mesure de satisfaire aux dispositions de ce décret que le Conseil général a dû être réuni.

L'article 2, en effet, rend obligatoire la prise en charge des blés et farines par le Département ou les municipalités, après autorisation formelle des Assemblées départementales ou communales.

Nous résumerons ici, les dispositions qui concernent le département, assurant le ravitaillement de la totalité ou d'une partie de son territoire.

Pour plus de clarté, nous examinerons successivement les cessions de blé et les cessions de farine.

CESSIONS DE BLÉ. — La délibération du Conseil général devra mentionner :

1. Le montant maximum des quantités à acheter;
2. Les prix de vente à consentir aux acheteurs du département;
3. Les conditions à imposer pour éviter la spéculation.

Le prix de revient est déterminé par le prix d'achat, plus les frais de transport et les frais accessoires.

Livraison des blés aux acheteurs. — Deux cas peuvent se présenter :

1. Le Département a un magasin à lui;
2. Le Département n'a pas de magasin, et les livraisons sont faites directement à ses acheteurs par le service du ravitaillement civil.

Art. 5. **1. Le Département a un magasin à lui.** Il est tenu d'organiser en dehors de la comptabilité deniers une comptabilité matières et d'avoir un agent comptable spécial, responsable des opérations, nommé par le préfet et placé sous le contrôle du trésorier-payeur général.

Cet agent prend en charge en quantité et en valeur les blés achetés.

Art. 5. Les prix de cessions sont payés par le trésorier-payeur général sur mandats de paiements accompagnés des pièces justificatives réglementaires, savoir.

Délibération du Conseil général.

Récépissé à souches de l'agent comptable matières.

Art. 6. Les ventes des départements sont constatées par des actes en triple exemplaire, signés par le préfet et l'acheteur.

Le montant de la vente est encaissé par le trésorier-payeur général.

Art. 7. La livraison ne peut avoir lieu qu'après le paiement du prix et contre remise de l'attestation du paiement.

2. Le Département n'a pas de magasin et la livraison est faite directement par les soins du Service du ravitaillement civil, il n'y a de modification aux prescriptions qui précèdent qu'en ce qui concerne les ventes.

Les destinataires ne peuvent prendre possession des denrées qu'après reconnaissance à l'arrivée en présence d'un représentant du Département. Procès-verbaux en double exemplaire transmis au préfet et au trésorier-payeur général.

Le paiement doit être acquitté dans la huitaine de l'arrivée des marchandises à la gare de destination. Ces deux modes ne sont pas exclusifs et peuvent fort bien se continuer dans la pratique.

Observatio. — La rétrocession aux boulangers des farines provenant de ces blés ne fait l'objet d'aucune disposition dans le décret. Elle serait donc libre, sous réserve cependant de l'application des dispositions empêchant la spéculation.

Farines. — Dans le département de la Gironde, à cause du peu de relations directes, même en temps normal, entre les boulangers et les minotiers, ces dispositions seraient inapplicables et auraient tout au moins le grave inconvénient de rendre difficile le contrôle des prix de vente.

Il en résulte que, tant pour la répartition des farines provenant des blés cédés que pour celles cédées directement par le ministère du commerce, le maintien de l'organisation actuelle s'impose.

Une seule modification devrait donc être apportée au régime actuel : les achats seraient faits au nom et pour le compte du Département pour toutes les communes qui ne croiront pas pouvoir traiter directement.

Les blés seraient cédés aux minotiers sous les réserves de prix et de contrôle déjà acceptés par eux.

Les farines seraient remises à la commission de la préfecture, qui en assurerait la répartition d'après le mode actuellement pratiqué.

Les livraisons ayant lieu exclusivement au comptant avant l'enlèvement des marchandises, les risques financiers du Département peuvent être considérés comme nuls.

Rapport de M. Bourbouley

Dans son rapport, M. le Préfet vous a indiqué d'une façon précise l'organisation qu'il avait dû créer, dès le début de la guerre, afin d'assurer le ravitaillement du département en blés et farines, ravitaillement qui préoccupait, à juste titre, l'administration.

Si vous le permettez, et suivant la demande qui m'a été faite, je vais vous donner quelques détails complémentaires sur le fonctionnement de cette organisation, avec des chiffres qui vous permettront de vous faire une opinion sur l'importance des cessions des blés et farines, que le Conseil général va avoir à demander au ministère du commerce.

Afin de ne pas abuser de vos instants, je ne parlerai de la période comprise entre le 4 août 1914 et le 16 octobre 1915 que pour rappeler que pendant cette période, la commission des farines de la mairie a livré à la boulangerie 70.000 quintaux métriques de farine, et celle de la préfecture 50.000, aidant ainsi pour une large part le commerce et la minoterie à l'alimentation de la population civile.

La loi du 16 octobre 1915 et le décret du même jour rétablissant les droits de douane, arrêtaient en fait le commerce, ce que, pour ma part, je regrette, et M. le Préfet se voyait dans la nécessité absolue d'assurer d'une façon presque complète le ravitaillement de la population civile, et, vu l'importance qu'allait prendre ce service, de donner plus d'ampleur à son organisation, qui, depuis, est devenue la suivante.

Un bureau permanent à la préfecture, émanant du comité de ravitaillement et composé de trois membres;

Une commission des farines à la mairie;

Une commission des farines à la préfecture.

Le bureau permanent a pour mission de pourvoir aux besoins de l'ensemble du département en blés et farines. Il transmet au ministère du commerce les demandes de cessions de blé qui lui sont faites par les minotiers, et remet à ces derniers les bons de versements établis par le ministère du commerce, afin qu'ils puissent payer à M. le Trésorier-Payeur général le montant de leurs achats.

Ces blés sont cédés aux conditions fixées par le service de ravitaillement civil. Les farines qui en proviennent sont tenues par les minotiers à la disposition du bureau permanent qui en assure la distribution aux communes sur la demande des maires. Le prix de ces farines, établi d'un commun accord entre les minotiers et le comité de ravitaillement, était primitivement de 40 fr. 80 les 100 kilos nets, gare des minoteries.

Bientôt, en raison de la hausse continue des issues, et à la suite d'une nouvelle entrevue avec les minotiers, ce prix put être ramené à 39 fr. 80 pour de nouvelles affaires, ce qui permit de livrer aux communes du département de la Gironde des farines à un prix au-dessous de ceux pratiqués dans les départements voisins, ainsi que le montre le tableau suivant :

Lot-et-Garonne, 40 fr. 30.
Gers, 40 fr. 50.
Landes 40 fr. 90.
Dordogne, 41 fr. 75.
Charente-Inférieure, 40 fr. 75.

Pour la bonne marche du service et dans l'intérêt de tous, les maires ont été tenus au courant, par circulaires, des prix pratiqués et de notre organisation pour la livraison.

Des farines exotiques sont également mises, par le ministère du commerce, à la disposition du bureau permanent qui les répartit, au prorata de leurs besoins, aux commissions de la préfecture et de la mairie : ces dernières en assurent la distribution aux boulangers porteurs d'un bon du maire de leur commune.

Cette organisation, simple, a donné des résultats très heureux et a permis à M. le Préfet d'assurer avec le concours dévoué de ceux qui ont pris part à cette œuvre de la population civile dans des conditions normales.

Voici les chiffres des opérations effectuées du 1er novembre 1915 à ce jour :

Blés demandés au ministère du commerce, 131.000 quintaux.

Blés livrés à ce jour, 70.675 quintaux.

Farine correspondant à ces blés, 52.300 quintaux.

Farines cédées par le ministère du commerce exotiques, 94.737 quintaux; 2. indigènes, 3.858 quintaux.

Farines achetées directement, 55.507 quintaux.

Total général des farines procurées au département par le service du ravitaillement civil : 52.300 quintaux, 94.737 quintaux, 3.858 quintaux, 55.507 quintaux. Total, 206.402 quintaux.

A déduire, 25.000 quintaux repris par le ministère.

Reste, 181.402 quintaux, pour une consommation de trois mois environ, soit 2.000 quintaux par jour.

Mais le décret du 8 janvier 1916, rendant obligatoire les achats par les départements ou les communes, il y a lieu de mettre en harmonie l'organisation existant déjà avec les exigences de ce décret.

Notre département devenant l'acheteur du ministère du commerce, l'autorisation du Conseil général devient indispensable pour pouvoir procéder à ces achats.

Cette délibération doit nécessairement porter sur le montant maximum des quantités à acheter, le prix de vente à consentir aux acheteurs du département ainsi que les conditions à imposer pour éviter la spéculation. Le contrôle réel du bureau permanent rend la spéculation d'autant plus difficile que les maires connaissent les conditions précises de cession, et leur surveillance peut s'exercer d'une manière constante.

Nous avons vu que les quantités livrées du 1er novembre 1915 au 1er février 1916, tant par la préfecture que par la mairie, représentent 206.402 quintaux métriques par jour.

Mais il faut tenir compte de l'épuisement presque complet des blés du département;

De l'impossibilité presque absolue pour les minotiers de se procurer des blés dans les départements surproducteurs.

En conséquence, il y a lieu de tabler sur la nécessité d'approvisionner, dans une plus large mesure, la population civile du département au moyen des cessions en blé ou farines du ministère du commerce.

De ce chef, les besoins ne paraissent pas devoir être inférieurs à 2.500 quintaux de farine par jour, soit 75.000 quintaux par mois.

Ces quantités pourraient être livrées, partie en blé, partie en farine. Mais il n'est pas possible de fixer dès maintenant la proportion à adopter, car elle dépend strictement de la capacité de travail des minoteries qui consentiront à fonctionner pour le compte du département. Elle est également sous la dépendance de la régularité plus ou moins grande des livraisons à ces minoteries.

Cependant, nous basant sur les opérations actuelles, nous prévoyons qu'il sera nécessaire de demander mensuellement au ministère du commerce :

50.000 quintaux de farine.
35.000 quintaux de blé.

Le Roi et le Gouvernement du Monténégro à Bordeaux

Les travaux d'aménagement de la résidence du roi de Monténégro sont activement poursuivis. La garde du roi serait logée soit dans un pavillon dépendant de ce domaine, soit dans un immeuble à proximité.

M. Julien Sauve, secrétaire général de la préfecture, a passé toute l'après-midi de samedi à Mérignac.

La location des quatre ou cinq autres propriétés voisines destinées au logement des hauts fonctionnaires du Monténégro, des employés et du personnel n'est pas définitivement arrêtée. Les pourparlers continuent avec certains propriétaires. Pour d'autres, l'approbation du gouvernement n'est pas encore intervenue. On ne peut donc actuellement donner aucune information définitive.

Le secrétaire général du gouvernement monténégrin et le secrétaire du roi sont attendus à Bordeaux mardi soir. Ce n'est que mercredi que les décisions utiles seront prises.

Emprunt national 5 %

Le trésorier général de la Gironde prie les intéressés de vouloir bien retirer le plus tôt possible dans ses bureaux, 5, rue Guillaume-Brochon, les titres au porteur souscrits : 1. à la Trésorerie générale et à l'Athénée; 2. dans les bureaux de poste, lorsque le récépissé l'indique; 3. à la Caisse d'épargne, pour les souscriptions du 25 novembre au 6 décembre 1915 inclus.

FAITS DIVERS

Un Portefeuille qui l'a échappé belle

Samedi après-midi, M. Jean Lasalle, marchand de bouteilles, habitant rue Neuve, 32, en rentrant chez lui, remarqua que la porte de sa chambre à coucher était ouverte, alors qu'il était certain de l'avoir fermée en partant. Mais sa surprise augmenta quand il constata que dans son armoire non fermée à clé on avait fait main basse sur un portefeuille renfermant une somme de 6,650 fr.; M. Lassalle déposa aussitôt une plainte entre les mains de M. Lamarque, commissaire de police du 7e arrondissement.

L'affaire fut confiée au chef de la Sûreté, M. Fabre, qui chargea l'agent Féchany de découvrir le voleur. L'agent chercha de prime abord à qui ce vol avait pu profiter, et par déduction ses soupçons se portèrent sur un parent du plaignant, un jeune garçon de dix-sept ans.

Dimanche matin, le jeune homme fut prié de se présenter à la Permanence, et là, après un interogatoire serré et pressé de questions, il finit par avouer le vol.

Il avoua qu'étant depuis plusieurs semaines sans travail, ce que ses parents ignoraient, et sachant que M. Lasalle serrait de l'argent dans son armoire, il s'était introduit dans la chambre à l'aide d'une seconde clé et avait soustrait le portefeuille, ignorant qu'il contînt une somme aussi importante. Aussi, afin de n'être pas tenté de dépenser cet argent, il avait remis le portefeuille avec son contenu à un de ses amis, Pierre B..., âgé de seize ans, le priant de le lui garder.

L'agent Féchany en savait assez maintenant pour retrouver le fameux portefeuille, et se rendant chez l'ami recéleur, il le somma de lui remettre le dépôt qui lui avait été confié.

Pierre B... se défendit avec énergie, mais le fin limier sachant à quoi s'en tenir, fouilla l'individu et retrouva dans la poche intérieure de son veston 6.605 fr.

Le magot avait été légèrement écorné. Le voleur n'avait eu que cinq francs, tandis que le complice, qui avait changé un billet de 50 fr. à la banque de France, avait gardé 40 fr. pour lui; inutile de dire que Pierre B... avait fait un peu la noce, en régalant ses amis, mais il avait eu pourtant l'attention délicate d'acheter deux fume-cigarettes, dont un pour son ami et l'autre pour lui; la somme restant était donc de 6.605 fr.

Les deux copains furent écroués et mis à la disposition de M. le Juge d'instruction.

PETITE CHRONIQUE

On a volé : Deux billets de 5 fr., dans la nuit de samedi, place Gambetta, sur Ahmed Benares, vingt-cinq ans, sujet marocain, domicilié rue Denise. Le vol a été commis par deux de ses compatriotes, Lassen ben G... et Chan C..., qui l'ont terrassé et dévalisé, après avoir fait avec lui en tramway le trajet de Bacalan à la place Gambetta.

— Une somme de 160 fr. samedi, dans le tiroir-caisse de M. Olivier Charbonneau, pharmacien, rue du Palais-Gallien.

— Des livres, des journaux, des crayons dans la nuit de vendredi à samedi, dans le kiosque à journaux situé place Sainte-Eulalie.

— Une bâche, le 21 courant, au bassin à flot n. 2, au préjudice de M. Hippolyte Huyat, charretier, demeurant à Caudéran.

— Un paquet d'équerres en cuivre poli, dans la nuit du 24 courant, dans un wagon plombé en station au poste 2 du deuxième bassin à flot.

On a arrêté : Un gamin pour vol de vieux zinc, quai de Bacalan.

— La ménagère M..., trente-six ans, demeurant à Bègles, pour vol de cinq paires de bas à l'étalage d'un grand magasin de la rue Sainte-Catherine.

— Alhamed ben A..., vingt-quatre ans, sujet marocain, sans domicile fixe, pour vol au poivrier de deux montres et d'une chaîne, commis dans la nuit du samedi au dimanche, cours de Tourny, sur la personne de M. Armand Laffargue, vingt ans, demeurant au Bouscat. Un passant qui avait vu opérer le Marocain, s'est mis à sa poursuite et l'a appréhendé. Au moment d'être pris, Alhamed a jeté les montres et la chaîne qui ont été ramassées par le plaignant.

— Jeanne D..., dix-huit ans, journalière, et Joseph D..., dix-sept ans, charretier, son parent, pour vol et complicité de vol d'un costume d'homme, d'une paire de souliers, d'une jupe et de divers autres effets, commis ces temps derniers au préjudice des dames Lantier et Faysaguet, domiciliées rue de la Fusterie. Il a été trouvé en outre, à leur domicile, une montre en argent volée en septembre dernier par Jeanne D..., à un colocataire.

— Paul P..., vingt ans, pâtissier à bord d'un paquebot en rade, sur mandat d'arrêt du parquet de Limoges, pour vol.

Mort subite — M. Maurice Bernard, soixante-neuf ans, demeurant à Pessac, est décédé subitement samedi après-midi, dans un café du centre au cours d'une partie de billard. M. le docteur Audouin, et M. Brail, commissaire de police du troisième arrondissement, qui ont examiné le cadavre, ont conclu à une mort naturelle, causée par une embolie.

Un sauvetage. — Le nommé François Forjet, soldat au 2e régiment d'artillerie coloniale, qui devait partir pour le Maroc, se rendait samedi soir à bord du paquebot en partance lorsqu'en franchissant la planche reliant le quai au navire, il tomba à l'eau. Mais deux témoins de l'accident, M. Legrand, second maître du vapeur, et M. Maurice Allamignon, manœuvre, se sont aussitôt précipités à son secours et ont pu le repêcher à temps. Nos félicitations à ces braves.

Chien hydrophobe. — Samedi après-midi, un chien appartenant à M. X..., du chemin de Labarde, qui avait mordu plusieurs de ses congénères, a été abattu et transporté à l'abattoir aux fins d'autopsie.

Des voleurs de zinc. — Samedi après-midi, la gendarmerie de La Bastide arrêtait deux individus sujets espagnols, Juan F..., dix-huit ans et Vicente F... trente ans, tous deux manœuvres demeurant à Floirac, qui transportaient un énorme sac pl

Chronique Régionale

DORDOGNE

PERIGUEUX

A L'HONNEUR. — Notre compatriote Cyprien-Raoul Bouyrou, caporal au 109e régiment d'infanterie, à Angoulême, vient d'être cité à l'ordre du jour de la brigade (croix de guerre avec étoile) : « A donné un remarquable exemple de courage en tirant debout sur le parapet de la tranchée pendant que les hommes de son escouade organisaient la tranchée conquise. A été grièvement blessé. »

Le caporal Bouyrou est le fils aîné du sympathique coiffeur du cours Saint-Georges, à Périgueux.

BERGERAC

MEDAILLE DES EPIDEMIES. — M. le ministre de la guerre a décerné la médaille d'or des épidémies à Mme Bodet, infirmière-major à l'hôpital temporaire numéro 17, à Bergerac.

LE COLLEGE. — M. Bernardi, conseiller municipal de Bergerac, a adressé à M. le maire la lettre suivante :

Monsieur le Maire,

Bon nombre de lycées et collèges qui furent réquisitionnés, au début de la mobilisation, par l'autorité militaire, ont été, ces temps derniers, après entente, l'objet de nouvelles décisions les désaffectant et les laissant à leur ancienne, à leur propre destination.

On comprend, en effet, qu'un état de choses puisse s'accommoder d'un régime provisoire sans de graves inconvénients, et porter atteinte, à la longue, à des intérêts collectifs primordiaux.

Le préjudice moral causé aux générations actuelles d'écoliers, c'est-à-dire aux générations d'hommes de demain, ceux-là mêmes dont la tâche essentielle devra être de guérir les meurtrissures de la mère-patrie et de faire oublier les convulsions de l'heure présente, ce préjudice, dis-je, serait inquiétant si la jeunesse devait rester trop longtemps absente des ateliers où elle acquiert sa véritable formation.

Pendant que la France d'aujourd'hui, engagée dans une lutte suprême, fait montre des plus belles qualités de décision, d'endurance et de noble héroïsme, il ne faut pas que s'endorme le génie de ses enfants.

« L'océan peut gronder, il faudra qu'il me porte ! », s'est écrié l'un de nos plus aimés poètes.

La guerre peut sévir il faudra que le génie français, que la race française, que la France immortelle subsiste.

Mais, pour cela, restituons aux jeunes leurs ateliers. Efforçons-nous de leur rendre écoles, lycées, collèges, qu'ils nous avaient si patriotiquement prêtés.

Ce souci, Monsieur le Maire, plus que le côté matériel de la question, m'a guidé dans cette lettre, que j'ai l'honneur de vous adresser à l'effet de vouloir bien provoquer, par une réunion spéciale, le sentiment, qui sera unanime, j'espère, de mes collègues de l'Assemblée communale.

Vue même d'après cet aspect, elle offre un grand intérêt pour la ville, dont les dépenses sont forcément plus élevées pour l'entretien des cours du collège dans les locaux inappropriés de l'hôtel de ville.

Il me semble que la question mérite d'être examinée de près, et que des négociations avec l'administration de la guerre peuvent aboutir à une entente (dont j'entrevois les bases), également profitable aux deux parties, et de laquelle je veux espérer que la ville retirera, dès la prochaine rentrée d'octobre, le double, l'immense avantage de voir la bibliothèque municipale, de nouveau accessible, rendue à ses fervents lecteurs, et les portes du collège municipal réouvertes à la studieuse jeunesse de notre enseignement national scondaire.

Veuillez agréer, etc.

Xavier BERNARDI. »

TARN-ET-GARONNE

LAFRANQAISE

La Vengeance incendiaire

Un violent incendie a détruit, malgré les secours rapidement organisés, un immeuble appartenant à M. F... et servant de logement aux métayers, une grange et une grande quantité de foin y contenu. Les dégâts, d'après les premières estimations, s'élèveraient à une dizaine de mille francs au minimum.

Une enquête, habilement faite, à la première heure, sur les lieux, par le maréchal des logis chef de gendarmerie Lacombe a démontré que l'incendie était l'œuvre d'une main criminelle. Le chef de la gendarmerie apprit, en effet, qu'il y a une huitaine de jours, M. F... avait dû renvoyer son colon, le sieur Antoine Favarez, âgé de cinquante et un ans. Mme Favarez, qui n'avait pas trop lieu de se réjouir de son mari, lequel, d'un caractère jaloux et insupportable, la frappait fréquemment, était restée à la propriété, au service de son maître. Furieux d'avoir seul été congédié, Favarez décida de se venger et mit le feu à la maison des domestiques et à la grange, qui furent complètement la proie des flammes. Puis, comme il fallait déjouer les soupçons, il simula une tentative de suicide en descendant dans le puits situé tout près des locaux incendiés, où il se mit à crier « au secours ».

Une échelle ayant été descendue, Favarez s'empressa de remonter au jour, où on constata que les bouts seuls, de ses souliers étaient légèrement mouillés.

Le maréchal des logis chef de gendarmerie ayant interrogé Favarez, eut tôt fait de l'amener à faire des aveux. Il le mit alors en état d'arrestation, et, dans la soirée, il fut conduit à Montauban pour être écroué à la maison d'arrêt.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

— J. B., un poilu. — Oui, vous avez droit à la prime. Adressez-vous à votre commandant d'unité.

— Courcade et Daycard, Gujan. — Rien n'a été communiqué, jusqu'à ce jour, à ce sujet.

— Lamy Joseph, poudrerie, Bergerac. — Non, pas pour les deux.

— Félix Carrière, rue Beauducheu. — Non, pour les deux questions.

— Marie Garrabos, Bonan. — 1. Non. — 2. Lorsque le service et les circonstances le permettront.

— Une abandonnée. — Non, la commission supérieure ayant statué, elle n'a plus aucun recours.

— Maria Lalite-Laparade. — Non, il touchera ces primes à sa rentrée de captivité.

— R. L., 21. — Oui, après avoir obtenu son brevet d'aptitude militaire, un jeune soldat de la classe 1918, pourra choisir son corps sans devancer l'appel de sa classe.

— Noémie. — La question a été en effet, solutionnée par le ministre, mais elle n'a pas été communiquée.

— Guionneau, Nastringues. — Votre fils n'a qu'à insister auprès de son chef de corps. S'il a droit satisfaction lui sera donnée.

— Isidore Labrieux, Saint-Caprais. — 1. Non, vous n'avez pas droit au prêt. — 2. Votre famille peut le demander à la mairie, mais ce n'est pas un droit.

— Maurice Davisies, rue Servendoni. — 1. Non. — 2. Non.

— Auguste Lay, cours d'Alsace. — Non, sa situation est définitive.

— Rouen, 1915. — Non.

— Raoul Klotz, rue du Pas-Saint-Georges. — Réclamez à votre dépôt, qui seul peut vous renseigner.

— Armagnac, Tasque. — 1. Non. — 2. Pour un caporal, 1 fr. 05. — 3. S'adresser au dépôt du corps.

LE PLANTON DU GENERAL

Toutes les lettres concernant les « questions militaires » doivent être adressées au Planton du Général, à la « Petite Gironde », 8, rue de Cheverus, Bordeaux.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 27 février

Montés en rade :

Margaux st fr., c. Houard, de Dunkerque.
Hypolitte-Worms, st. fr., c. Dolo, de Brest.
Saint-Servan, st. fr., c. Le Rolland, de La Pallice

BLAYE, 27 février

Mouillé sur rade :

Energie, st. ang., c. X..., de New-York (avec pétrole).

PAUILLAC, 27 février

Montent :

Saint-Louis, st. fr., c. X..., de Nantes.
Ivanhoé, st. norv., c. X..., d'Angleterre.

Aux appontements :

Great-City, st. ang., c. X..., d'Amérique.

Rade de montée :

Zilia, tr.-m. ital., c. X..., de Sfax.
Helene, st. dan., c. X..., d'Angleterre.
Barthmore, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Kerwingan, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Marie, goél fr., c. X..., de Saint-Nazaire.
Andalousie, goél. fr., c. X..., d'Angleterre.
Texas, st. fr., c. X..., de New-York.
Château-Lafitte, st. fr., c. X..., du Havre.

Sur Mer

ROUEN. — Arrivé :
24 février, st. ang. Lutetian, de New-York.
NANTES. — Arrivés :
25 février, st. fr. Celte, de Penarth.
St. fr. Basse-Indre, de Glasgow.
MARSEILLE. — Arrivés :
24 février, st. fr. Natal, du Levant.
St. fr. Ville-d'Alger, d'Alger.
St. fr. Ville-de-Madrid, d'Algérie.
LONDRES. — Arrivé :
24 février, st. ang. Raven, de Bordeaux.
NEWPORT. — Arrivés :
23 février, st. fr. Charles-Leborgne, de Bordeaux.
St. dan. Sphynx, de La Pallice.
LIVERPOOL. — Arrivé :
24 février, st. fr. Azemmourg, de Nantes.
SWANSEA. — Arrivé :
24 février, st. dan. Flora, de Chantenay.
BARRY. — Arrivé :
24 février, st. dan. Vigrid, de Bordeaux.
GARSTON. — Arrivé :
20 février, nav. fr. Geneviève-Molinos, du Chili (via Liverpool).
CORONOU. — Arrivé :
24 février, st. fr. Asie, de Bordeaux.
SYDNEY. — Arrivé :
22 février, st. fr. Saint-François, de Nouméa.
ADELAIDE. — Arrivé :
24 février, st. ang. Mongolia, de Londres.
NEW-YORK. — Arrivés :
24 février, st. fr. Basse-Terre, de Bordeaux.
St. fr. Californie, du Havre.
Nav. fr. Quevilly, de La Pallice.

NOUVELLES DIVERSES

LONDRES, 26 février. — Un télégramme de Penzance annonce que le voilier français Dacquoise, allant de Cardiff à Auray, avec un chargement de charbon, a coulé au large de Mount-Bay. Son équipage tout entier a pu gagner Port-Leven, où il a débarqué.

Revue de la Semaine

Bordeaux, 27 février.

GRAINS ET FARINES

Blés. — Les chutes de neige ont été assez abondantes, cette dernière semaine, dans les départements au nord de la Loire, à la grande satisfaction des cultivateurs. Les apparences des blés restent satisfaisantes, et on espère que les ensemencements de printemps pourront se faire en de bonnes conditions.

Les offres de la culture n'ont guère été nombreuses, ces derniers jours, sur nos marchés de province, et la demande paraît très active pour le Lyonnais, le Midi et le Sud-Ouest. Le ravitaillement civil ne peut expédier que très lentement, par suite du manque persistant de matériel roulant et malgré des arrivages importants dans nos ports. De là, une demande très active de la meunerie, trop pauvrement pourvue, et les cours s'inscrivent encore en légère avance.

Les blés américains ont repris de la fermeté sur une bonne demande pour l'exportation, mais les blés de La Plata s'inscrivent en baisse assez sensible. Les cours restent d'ailleurs encore trop élevés pour intéresser notre meunerie.

On cote : Blés du Centre et du Poitou, 32 fr. 25 à 32 fr. 50 les 100 kilos nus, gare départ; blés de pays, 26 fr. 50 les 80 kilos rendus aux usines.

Farines. — Les cours ne se modifient pas, et le commerce ne peut traiter que de petites affaires. La boulangerie est toujours approvisionnée, en plus grande partie, par la mairie et la préfecture. Avec le nouveau régime, la commission du Conseil général sera chargée de l'approvisionnement du département.

On cote : Farines américaines ou anglaises, 44 fr. 50 les 100 kilos logés, sur quai Bordeaux; farines du ravitaillement civil, 43 fr. les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux; farines premières de cylindre du Haut-Pays ou du Centre, 44 fr. 50 les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux.

Issues. — La demande est inactive, et malgré une fabrication réduite, les cours s'alourdissent encore.

On cote : Son gros écaille, 21 fr. à 21 fr. 50; ordinaire, 20 fr. 50 à 20 fr.; repasse fine, 23 fr. à 23 fr. 50; ordinaire, 21 fr., le tout les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Maïs. — Les prix sont fermes en sympathie avec ceux de l'étranger.

On cote : Roux Plata, février-mars, 36 fr. les 100 kilos logés, sur quai Bordeaux.

Avoines. — La Chambre des députés a voté le principe de la taxation des avoines et le gouvernement s'est engagé à faire voter la loi le plus tôt possible par le Sénat. Cette loi aurait été efficace si les avoines étaient abondantes en France, mais il n'en est pas ainsi, et les stocks du commerce sont, nous dit-on, nuls. Quant à la culture, on croit que ses réserves paraissent épuisées par les réquisitions successives et qu'on doit même réglementer pour conserver les semences et la nourriture des animaux de la ferme.

D'un autre côté, comme nous l'avons déjà signalé, la menace du vote de cette loi a eu pour effet de suspendre les achats à l'étranger, et cependant l'importation sera utile si, en se basant sur les dires ci-dessus, on veut assurer la soudure des deux récoltes.

Les offres en avoines indigènes sont très réduites, le disponible est peu abondant et les cours sont fermes.

On cote : Grise d'hiver du Poitou, 40 fr. à 40 fr. 50 les 100 kilos nus, gares Bordeaux; grises de Bretagne, 40 fr., quai ou gares Bordeaux; avoines d'Espagne, 38 fr. 50 à 39 fr. les 100 kilos logés, gare Bordeaux.

Orges. — Les cours sont plus faibles.

On cote : Orge de pays, 35 fr. à 35 fr. 50 les 100 kilos, gares Bordeaux.

Seigles. — Les affaires sont presque nulles.

On cote : Seigle de pays, 29 fr. 50 à 30 fr. les 100 kilos, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10,000 kilos, comptant sans escompte, gares ou quai Bordeaux.

CAFES

Nous avons à signaler une nouvelle hausse de pleinement, 1 fr. sur le marché à terme, pendant la semaine écoulée. La hausse des frets, pour l'Europe comme pour les Etats-Unis, est certainement un facteur susceptible de provoquer une nouvelle avance des prix. Cependant il y a lieu de tenir compte du resserrement du blocus de l'Allemagne et aussi de la diminution dans les importations des Etats-Unis. En outre, le stock de Santos dépasse 2 millions 500,000 sacs, et il est possible que les recettes réduites soient le résulta d'une manipulation du gouvernement de San-Paolo.

Les perspectives de la future récolte font prévoir un rendement aussi important que celui de la récolte actuelle. En ce qui concerne les cafés bon goût les arrivages en sont aussi retardés par les difficultés de trouver du fret et le prix actuels se maintiendront dit-on quelque temps avec même une nouvelle hausse de ces sortes.

POIVRES

Les prix paraissent stationnaires avec une légère tendance à baisser. Les affaires sur place ont été peu actives. Quant aux offres de la Cochinchine elles sont toujours assez rares et les arrivages très restreints.

On cote : Saïgon noir, 113 fr.; Tellichery, 102 fr.

NOIX ET CERNEAUX

Il n'y a plus de cotations pour les noix en sacs.

On cote : Cerneaux en caisses, les 100 kilos : Extra, 260 fr.; extra petits, 275 fr.; invalides, 230 fr.; arlequins, 185 fr.

TARTRES ET DERIVES

Les matières tartreuses subissent toujours les mêmes mouvements de hausse, suivant les besoins de l'acheteur; l'acide tartrique atteint surtout un prix élevé.

On cote :

Lie, cristallisation, le degré, de 1 fr. 30 à 1 fr. 50.

Tartre, selon rendement, le degré, de 2 fr. 45 à 2 fr. 65.

Cristaux de tartre, le degré, de 2 fr. 75 à 2 fr. 85.

Crème de tartre, les 100 kilos, 410 à 440 fr.

Acide tartrique, les 100 kilos, 750 à 760 fr.

METAUX

On cote :

Cuivre rouge, en planches, les 100 kilos, 510 fr.

Cuivre jaune, en planches, les 100 kilos, 485 fr.

Plomb, saumons, les 100 kilos, 110 fr.

Plomb, tuyaux, les 100 kilos, 116 fr.

Plomb laminé, les 100 kilos, 126 fr.

Zinc, laminé, Vieille-Montagne, les 100 kilos, 297 fr.

Etain Détroit, les 100 kilos, 560 fr.

Etain Harwey, les 100 kilos, 560 fr.

Etain Banka, les 100 kilos, 570 fr.

Antimoine, les 100 kilos, 350 fr.

SULFATE DE CUIVRE 99-100
VAN CABEKE, 9, rue Richepanse, Paris

CHRONIQUE VINICOLE

Bordeaux, 27 février.

La semaine qui vient de s'écouler nous a gratifiés de quelques journées relativement belles pendant lesquelles il aurait été possible de travailler utilement dans les vignes. Une petite randonnée jusqu'aux limites du Médoc vinicole nous a permis ces jours derniers de constater combien est peu active la main-d'œuvre disponible; les vignobles sont à peu près vides d'ouvriers, et, dans beaucoup de propriétés, les traitements d'hiver sont à faire. Si on se base sur l'efficacité des mesures établies sur le papier, on croirait pouvoir se tranquilliser sur le sort de la prochaine récolte, mais il n'en est rien en réalité, et, à notre avis, le vignoble souffre d'abandon.

Les préoccupations des viticulteurs sont très vives en ce qui concerne l'approvisionnement en matières cupriques pour les traitements contre les parasites d'été. Les fabricants français de sulfate de cuivre, dont le gouvernement a autorisé la reprise de production, manquent de cuivre métal, et ne peuvent s'engager à fournir; les fabricants anglais indiquent que la sortie d'Angleterre est actuellement interdite.

Le moment serait opportun pour donner aux viticulteurs quelques éclaircissements, car beaucoup paraissent découragés, et certains arrachent. La perspective supporterait d'être remontée.

En ce qui concerne les affaires, les prix demandés par la propriété paralysent les transactions, et le commerce semble vouloir réfléchir; il se traite peu de ventes, car la consommation diminue notablement, et le cidre se vend, pour le moment, en grosse quantité. On en boit en Médoc !

A. T.

Nous extrayons de la « Feuille vinicole de la Gironde » :

« **De Créon** : Après le temps généralement beau dont nous avons été gratifiés, il y a plusieurs semaines, ce sont des giboulées ou averses successives avant-courrières du printemps. Elles annoncent un réveil de la sève et une année exceptionnellement hâtive. Pour être anormale espérons que cette précocité se prolongera sans accidents funestes.

» La taille s'achève, et les autres travaux se poursuivent avec activité.

» Depuis plus d'un mois les gares sont littéralement encombrées par des livraisons de vins, et il reste à la propriété peu de vin qui ne soit acheté.

» **De Saint-Emilion** : Depuis deux mois une hausse sensible sur le prix des vins a eu lieu.

» Tous les vins de sable années 1913-1914, restant à la propriété ont été vendus dans l'espace d'une quinzaine de jours, ainsi que les quelques tonneaux récoltés en 1915.

» Les prix du début ont été de 500 à 550 fr. le tonneau et sont arrivés au prix de 600 à 700 fr. le tonneau; quelques lots ont même atteint le prix de 800 fr. le tonneau. Beaucoup de ces vins ont été achetés pour le front des armées.

» En premiers crus, quelques vins de 1912 ont été vendus de 800 à 900 fr. le tonneau.

» Actuellement, il ne reste à la propriété que quelques premiers crus années 1913-1914 dont on demande de 1,000 à 1,200 fr. le tonneau. Les affaires paraissent être arrêtées. On s'occupe des livraisons qui ont lieu journellement.

» Sur divers points du vignoble girondin, on a noté cette particularité, à savoir qu'au cours de la campagne d'achats de vins à la propriété qui s'est déroulée depuis plusieurs mois, ce furent souvent des maisons de Paris qui achetèrent. C'est ainsi que des palus du Médoc on nous écrit :

« Un grand nombre de chais ont été achetés par un courtier de Paris, qui payait comptant, avant enlèvement; point de « racquages » à supporter. »

» Actuellement, on tient, en revente, à 600 francs le tonneau nu, des vins de palus payés de 400 à 440 fr. le tonneau nu, il y a trois mois.

» **De Martillac** : Dans la région, la taille est à peu près terminée, donc pas en retard malgré l'absence d'une grande partie de nos vignerons.

» Il a été à peu près impossible cette année de faire les fumages habituels toujours manque de personnel.

» Le beau temps ayant l'air de vouloir nous arriver, va permettre de commencer bientôt les labours de printemps.

» Mais que va-t-il arriver lors des traitements de sulfatage, avec le peu de personnel qui nous reste, et arriverons-nous à sauver la récolte prochaine ? Si le gouvernement ne nous aide pas, je la crois gravement compromise. »

HERAULT

Béziers. — Ceux qui, jusqu'à présent, ont caressé l'espoir d'une baisse doivent voir, surtout après la statistique officielle des sorties du mois de janvier et du petit stock de marchandises restant à la vente, qu'ils ne doivent plus y compter. Nous sommes, au contraire, appelés à assister à une nouvelle progression des cours et voir monter encore les prix de 70 à 75 francs l'hectolitre, pratiqués actuellement.

Au marché de vendredi, il s'est traité quelques achats sur souche sur la base de 40 à 42 francs l'hectolitre, suivant que les vendeurs garantissaient ou ne garantissaient pas le degré.

— La Chambre de commerce de Béziers nous communique la cote officielle des alcools et des vins.

Alcools. — Trois-six de marc, 86 degrés, de 265 à 270 fr.; trois-six de vin, 86 degrés, de 295 à 300 fr.; eau-de-vie de vin de Béziers, 58 degrés, 185 francs.

L'hectolitre nu, pris chez le bouilleur, tous frais en sus.

Vins rouges. — De 71 à 76 fr., selon degré, qualité et conditions.

Vins rosés. — De 70 à 75 fr.

Vins blancs. — De 71 à 75 francs.

L'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus.

PLUS DE MILDEW. — Employer l'Anti-Mildew américain « Yankee ». Concessionnaire H. de Kat, 124, q. d. Chartrons, Bordx.

Nos Vignes doivent donner quantité et qualité

La quantité est supérieure dans les vignes traitées au Trinidem que dans celles traitées aux bouillies. Dans un premier cru de la Gironde, le chimiste expert a trouvé 43 % de raisins contaminés dus aux bouillies, tandis qu'il n'y en avait que 8 % grâce au Trinidem, soit 35 % de récolte de plus.

La qualité s'est affirmée par plus de couleur (38 %), plus d'alcool (1 gr. 26 de plus), plus d'acidité fixe, de sucre, glycérine, extrait, etc. Les vins blancs ne mâdérisent pas. Le Trinidem, qui remplace les bouillies, les soufres et insecticides, étant très riche en acide sulfureux, opère un sulfitage avant la cuvaison, débarrassant les raisins de tous germes pathogènes, d'où qualité supérieure.

Le Trinidem coûte moins cher que bouillies et soufres, il est scientifiquement inattaquable, et donne des résultats pratiques incontestables, que notre confrère Frantz Malvezin, à Caudéran (Gironde), est prêt à faire connaître aux intéressés.

Alcools sur Place

Alcools d'industrie. — Les alcools étrangers disponibles sont payés 300 fr. Le livrable reste très offert, de 270 à 290 fr..

Paris. — Il n'est pas établi de cote.

Taxe de fabrication pour 1916, 2 fr. 50 par hecto.

Mouvement des alcools français. — Pour les quatre premiers mois de la campagne 1915-1916, soit du 1er octobre au 31 janvier, comparativement à la même période de la campagne précédente :

	1915/16	1914/15	Différ^ce
Production (hectos)	586,884	705,386	—118,502
Importation	246,084	47,130	+198,954
Exportation	82,580	69,165	+ 13,415
Livraison au commerce	481,815	541,392	— 52,577

Rhums

Navires attendus : « Mont-Ventoux » et « Caravelle ».

Rhum de la Martinique. — La marchandise est très rare. Prix nominaux, 180 à 190 fr.

Rhum de la Guadeloupe. — Sans vendeurs.

Rhum de la Réunion. — Sans vendeurs.

Rhum Demerara — Cours de 275 à 400 fr. l'hectolitre logé, degré tel quel, non dédouané.

Importation en France des rhums des colonies françaises, du 1er octobre au 31 janvier :

1915-1916, 71,477 hectolitres, contre 45,384 hectolitres en 1914-1915.

Stock des rhums en douane au 15 février 1916 :

Martinique, 1,615 hectolitres; Guadeloupe, 186; divers, 280; Réunion, 0. Ensemble, 2,081 hectolitres, contre 14.056 hectolitres l'an dernier.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 26 février.

Essence de térébenthine. — Calme. — Disponible, 47 sh.; février-avril, 47 sh. 1 den. 1/2; mai-août, 46 sh. 9 den.; septembre-décembre, 45 sh. 9 den.

Résine. — Disponible, 21 sh. 9 den.

SI VOUS SOUFFREZ DE L'ESTOMAC

Si vous avez des renvois, des palpitations, des digestions difficiles, des pesanteurs ou des tiraillements ; si vous avez des insomnies ou des cauchemars, mettez-vous au régime du délicieux **Phoscao,** et en quelques jours ces malaises de l'appareil digestif auront disparu. Le **Phoscao** est l'aliment idéal des vieillards, des convalescents et des anémiés ; c'est le plus puissant des reconstituants, en même temps que le plus exquis des déjeuners. Le **Phoscao,** dont la préparation est instantanée, ne constipe pas. — *Envoi gratuit d'une boîte d'essai.*

Administration : 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

PROSTATE
ET MALADIES DES VOIES
URINAIRES

La méthode spéciale de la Clinique et du Laboratoire urologique pour la cure des maladies de prostate, urètre, vessie, a acquis une réputation mondiale justement méritée. Ce succès sans précédent en ce qui concerne la guérison de ces redoutables affections si communes et si répandues, n'a nullement lieu de surprendre. Il faut tenir compte, en effet, que cette nouvelle méthode, curative, basée sur des données scientifiques extrêmement sérieuses, est le résultat de dix années d'observation et de travaux ininterrompus, portant spécialement sur les maladies de prostate, urètre, vessie (prostatite, hypertrophie de la prostate, urétrite, cystite, suintements, filaments, rétrécissements, inflammation, congestion, engorgement, besoins fréquents, infection, rétention etc.).

La puissante efficacité et la haute valeur de cette méthode ne sont plus à démontrer aujourd'hui, sa supériorité sur tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour la guérison de ces pénibles affections est incontestable et pleinement prouvée.

Rappelons que le Laboratoire urologique de Paris, 8, rue du Faubourg-Montmartre, répond, gratuitement, d'une manière claire et précise, à toutes les demandes de consultations qui lui sont adressées par lettres détaillées ou par les malades qui se présentent.

PLUS D'ASTHME TOUX OPPRESSIONS — CIGARETTES POUDRE D'CLERY — Echantillon 53, Boul^d St Martin, PARIS

La plus ancienne Marque Française
RACAHOUT
des ARABES
DELANGRENIER
Le meilleur déjeuner du matin pour les *Enfants*, les *Convalescents*, les *Vieillards*.
Dans toutes les Pharmacies et Epiceries.

Le seul savon pour la barbe qui obtint par sa perfection le Grand Prix Paris, 1900.
COLGATE'S SHAVING STICK
Le roi des savons pour adoucir la barbe et enlever le feu du rasoir.
Echantillon Gratis Contre, 0.20.
En vente partout dans son étui nickel 1.35
Parfumerie Colgate.
BOURDOIS et WEBER
27 Rue des Pyramides, PARIS
Pour le Gros : 172 Quai de Jemmapes, Paris.
P.S.—Notre maxime est de donner à nos Clients le plus possible pour leur argent, nous reposant sur les qualités de nos produits et sur leur présentation impeccable.

Si vous voulez avoir le Produit Pur, *prenez*
l'Aspirine
"Usines du Rhône"
Le tube de 20 comprimés..... 1 fr. 50
Le cachet de 50 centigrammes : 0 fr. 20
En vente dans toutes pharmacies
Gros : 99, Rue de Miromesnil, PARIS

APRÈS et ENTRE les REPAS
PASTILLES
VICHY-ÉTAT
HYGIÈNE
de la Bouche et de l'Estomac
La Pochette 0f50 toutes Pharmacies
Exiger Marque VICHY-ÉTAT

GUERRE DE 1914-1916

Les Réquisitions de Vins de 1915 EN 1916

Conférence faite, le 5 janvier 1916, à la Société d'agriculture de la Gironde, par Edg. TRIGANT GENESTE, sous-préfet honoraire.

Cet opuscule est un guide pour les maires et les réquisitionnés, au sujet de la réquisition des vins.

Prix : 0 fr. 50

Dans les magasins de la « Petite Gironde ». Envoi franco contre 60 centimes.

LAMPE électrique DE POCHE
Type officier, grand pouvoir éclairant.... 6f 25
PILE de rechange ..... 2f »
Envoi franco contre mandat : A. Villatte, cours Gambetta, Tarbes.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.
Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.

C'EST PAR SA PURETÉ ABSOLUE
QUI DÉFIE L'ANALYSE CHIMIQUE, QUE
L'Urométine LAMBIOTTE FRÈRES SE VEND 2Fcs50 L'ÉTUI DE 50 COMPRIMÉS DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES
ED. RONDEPIERRE PHARMACIEN, PREMERY (NIÈVRE) 2F80 POUR LE PORT
L'Urométine LAMBIOTTE FRÈRES GUÉRIT
LE RHUMATISME
LA GOUTTE
LE LUMBAGO
LA SCIATIQUE
LA GRAVELLE
LA PIERRE
L'ECZÉMA
LA PROSTATITE
LES INFECTIONS URINAIRES
ETC., ETC., ETC.
LA PURE UROMÉTINE
PURIFIE TOUT LE CORPS EN ANÉANTISSANT LES URATES

"ELESKA"
POUR MON DÉJEUNER à 4 heures du matin, envoyez-moi aujourd'hui sans faute du Cacao ELESKA c'est S. KI
Etui tasse : 0f15
FABRE FRÈRES, représentants, Bordeaux.

VOUS ÉVITEREZ
VOUS SOULAGEREZ
VOUS GUÉRIREZ
INFAILLIBLEMENT
l'ASTHME et la TOUX
AVEC LA MERVEILLEUSE
Tisane RAOUL MATET au Goudron
Cette tisane, absolument SANS RIVALES, agit avec rapidité sur
Toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES
Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge.
NUITS CALMES ASSURÉES
Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le *FROID*, la *PLUIE*, le *BROUILLARD*.
SUPÉRIEURE comme effet aux huiles de foie de morue les plus réputées.
" La Tisane RAOUL MATET "
joint à ses qualités exceptionnelles *UN GOUT EXQUIS.*
Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait.
1 fr. 50 la boîte chez tous les Pharmaciens. — Par poste : 1 fr. 75
Dépôt : Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, Bordeaux

PAROLES PRÉSIDENTIELLES
— Monsieur le Président a tort de reprendre de la langouste.... il dîne encore en gala ce soir !
— N'ayez crainte, mon cher, j'ai mon Charbon de Belloc pour bien digérer.
L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.
Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 2 francs. Prix de la boîte de Pastilles Belloc, 2 francs. — Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.
CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de CHARBON DE BELLOC (poudre ou une petite boîte de PASTILLES BELLOC) à toute personne qui en fait la demande de la part de la *Petite Gironde.*

VENTE APRÈS DÉCÈS
Me BARINCOU commissaire priseur, 76, cours de Tourny, 76.
Le mardi 29 février 1916, à 13 heures, Hôtel des Ventes, 7, rue Voltaire, il sera vendu :
Chambre noyer style Louis XVI, salle à manger, armoires, tables, chaises, fauteuils, machine à coudre Singer, tableaux, fusil, voiture d'enfant, fourneau de cuisine, bibelots, vestiaire d'homme, bijoux, etc., etc.
Au comptant, 5 %.
AVIS L'Administration des chemins de fer de l'Etat a l'intention d'acquérir 54 cabestans électriques à courant continu destinés à la gare de Vaugirard-Marchandises.
Les industriels désireux de concourir à cette fourniture peuvent se renseigner à cet égard dans les bureau du Service électrique (2e division), 43, rue de Rome à Paris (8e), les mardi et vendredi, de 15 à 17 heures, jusqu'au 10 mars 1916.
HUITRES fraîches d'Arcachon, expédiées directement par le producteur 100 très grosses, 4 f 75; moyennes, 3 f. 75, rendues franco contre mandat d'avance adressé à M. B. IVON, à La Teste (Gironde).
Choix de CHAMBRES d'occasion Jayle 43, cours d'Albret. Achète bons meubles.
AUTO-LEÇONS BREVET GARANTI 10, aven. Carnot, Caudéran-Bx.
Valet de Chambre jeune déd. S'ad. r. Lecocq, 37, Bx.
Institutrice tous diplômes donne leçons particulières comptabilité anglais, dessin, art appliqué. Références. Mme Virgille, 72 bis, rue du Hautoir, Bordx.
ON DEM. tireur ou tireuse bromure Photo Electric, Bordx.
DAME seule em. petit appart. 3 p maison particul. Adr. jl.
Fours de Cou, Boas et Etoles Marabout et Autruche Assortiment et bon marché
MERCERIE MODELE
121 Cours d'Alsace-Lorraine 121
A 1er d. mon pre, av. jard., chamb. meub.conf.,p.mod.S'r28,r.Lerme
606 VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Clinique Wassermann, rue Vital-Carles 28, BORDEAUX. *Guérison en une séance des* Rétrécissements *et des* Ecoulements.
MAISON J. MAURIN
8 MAISONS DE VENTE A BORDEAUX
LA MIEUX ASSORTIE DE LA RÉGION
MALICET et BLIN A. AUGIS Dépositaire
261, rue Judaïque, Bordeaux, informe les mécaniciens et garages qu'il tient à leur disposition un dépôt très complet de roulements à billes, livrables à lettre vue, aux conditions de la maison.
AUTO-LEÇONS BURGALASSE, 190, r. Judaïque, Bx
ON DEMANDE une femme avec enfant, 14 ans environ, pour soigner et traire 7 vaches. S'ad. Mme Van den Zande, à Montferrand, près Lormont (Gironde).
CHEVAUX convoi PERCHERONS, limoniers, culture, tous genres, tous prix. ODEAU, 30, rue de Cestas, Bdx.
A VENDRE métier à scier forêt, locomobile anglaise. S'ad Douarre, à Hure (Gironde).
PERDU médaillon photographies militaire et jeune fille, trajet Capucins Abattoir. Souvenir de guerre. Rapp. cours Portal, 63. Récompense.
PERDU c. St-Jean p.-monn., alliance. Rapp. 7, r. Tondu. Rec
JE NE FUME QUE LE NIL

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 28 février 1916

(123)

AMOUR DE FRANÇAISE

PAR

PAUL JUNKA

DEUXIEME PARTIE

La Marquise de Brionne

Roland s'était bien arrêté, d'abord, à cette supposition trop vraisemblable, mais l'attitude de Nicole ne la confirmait point, détruisait, au contraire, toute hypothèse de ce genre.

Car, depuis le soir où, bouleversé de repentir et de pitié, il l'avait relevée inerte entre ses bras, près de deux mois s'étaient écoulés, et la manière d'être de la petite marquise à son égard s'était totalement modifiée, — dans un sens radicalement opposé à celui qu'il redoutait.

Avec juste raison, il avait craint de se trouver désormais en face d'une Nicole fermée, méfiante et même hostile, tandis qu'en un étonnement heureux il constatait chez elle une sorte de détente et comme le plus charmant épanouissement intime.

La réserve rigoureuse qui caractérisait naguère mademoiselle de Malestroy avait disparu, s'était fondue à il ne savait quel souffle mystérieux et doux. Sans se départir d'une certaine dignité extérieure qui commandait la circonspection, elle était plus souriante, plus expansive surtout.

Quoiqu'elle ne parlât qu'avec mesure, mais toujours aussi avec un à-propos délicieux, elle se livrait davantage, associant gentiment son compagnon à mille petits projets d'existence, à ses idées sur les hommes et les choses, — idées très étendues, par suite d'une instruction réelle, et invariablement justes, parées